



**NATIONS
UNIES**

EP

UNEP/MED WG.620/Inf.20



Plan d'action pour
la Méditerranée
**Convention de
Barcelone**

30 juillet 2025

Français

Texte original : anglais

Réunion des Points focaux du PAM

Athènes, Grèce, 16-19 septembre 2025

Point 5 de l'ordre du jour : Questions spécifiques pour examen et action par la réunion, y compris les projets de décisions

Rapport d'évaluation finale de la SMDD 2016-2025

Pour des raisons environnementales et d'économie, ce document est imprimé en nombre limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs exemplaires aux réunions et de s'abstenir d'en demander d'autres.

PNUE/PAM
Athènes, 2025



**NATIONS
UNIES**

EP

UNEP/MED WG.625/4



**Mediterranean
Action Plan**
Barcelona
Convention

26 mai 2025
Texte original : anglais

21^{ème} réunion de la Commission méditerranéenne de développement durable (CMDD)

Corinthe, Grèce, 24-26 juin 2025

Point 4 de l'ordre du jour : Évaluation de la mise en œuvre de la SMDD 2016-2025

Pour des raisons environnementales et d'économie, ce document est imprimé en nombre limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs exemplaires aux réunions et de s'abstenir d'en demander d'autres.

PNUE/PAM
Athènes, 2025

Note du Secrétariat

Conformément au Programme de Travail et au Budget pour 2024-2025 approuvés par la COP23, qui s'est tenue à Portoroz, en Slovénie, en Décembre 2023 (Décision IG. 26/14), le Secrétariat du PNUE/PAM a fait appel à un consultant indépendant pour réaliser l'évaluation finale de la mise en œuvre actuelle de la MSSD.

Conformément aux recommandations de la 20e réunion du MCSD et de la 25e réunion du Comité directeur du MCSD des 18 et 19 avril 2024 (Athènes, Grèce), et sur la base d'une approche méthodologique inclusive, le rapport d'évaluation finale ne procède pas à une nouvelle évaluation approfondie de la MSSD en tant que telle, mais s'appuie plutôt sur l'évaluation à mi-parcours de la MSSD réalisée au cours de l'exercice biennal 2020-2021, les rapports pertinents les plus récents, l'évaluation quantitative de juin 2024 des indicateurs du tableau de bord de la SMDD, les rapports d'évaluation les plus récents disponibles du PNUE/PAM, à savoir le rapport 2023 sur l'état de la qualité de la Méditerranée, le rapport spécial 2023 du MedECC sur les risques climatiques et environnementaux côtiers, et le rapport 2020 sur l'état de l'environnement.

L'évaluation finale est complétée par une analyse documentaire supplémentaire de la littérature pertinente ainsi que par des entretiens bilatéraux avec les principaux acteurs régionaux, les responsables des initiatives phares de la MSSD et les centres d'activité régionaux (CAR) du PNUE/PAM.

L'évaluation finale de la MSSD a été soumise à la réunion thématique ad hoc du MCSD des 12 et 13 février 2025, à Istanbul, en Turquie, et a reçu des commentaires positifs.

Il est prévu que la 21e réunion du MCSD examine et approuve ses recommandations, le cas échéant.

Table des matières

<i>I. Introduction</i>	1
<i>II. État d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable à ce jour (2024) : mise à jour des résultats de l'évaluation à mi-parcours (2019)</i>	2
II. État d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable à ce jour (2024) : mise à jour des résultats de l'évaluation à mi-parcours (2019-2020)	2
2.1 État des ODD à l'échelle de la Méditerranée	3
2.2 Principales conclusions concernant l'état d'avancement de la mise en œuvre des objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable	5
2.3 Objectif 1 : Assurer le développement durable dans les zones marines et côtières	8
2.4 Objectif 2 : Promouvoir la gestion des ressources, la production et la sécurité alimentaires au moyen de formes durables de développement rural	9
2.5 Objectif 3 : Planifier et gérer des villes méditerranéennes durables	11
2.6 Objectif 4 : Lutter contre les changements climatiques en tant que question prioritaire pour la Méditerranée	13
2.7 Objectif 5 : Transition vers une économie bleue et verte	15
2.8 Objectif 6 : Améliorer la gouvernance à l'appui du développement durable	16
2.9 État des moyens de mise en œuvre et de suivi de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable	18
<i>III. Enseignements et recommandations</i>	20
<i>IV. Éléments pour la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable actualisée, y compris une proposition pour sa structure actualisée</i>	23
<i>V. Conclusions</i>	25
<i>VI. Annexes</i>	1
Annexe I, Méthodologie, y compris la liste des sources d'information et la liste des parties prenantes	1
Annexe II, Approche et questionnaire de la consultation des parties prenantes	1

I. Introduction

1. Par la décision IG.22/2 de la 19^{ème} réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et à ses Protocoles (COP 19, Athènes, Grèce, février 2016), la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) a été adoptée, en tant qu'instrument juridiquement non contraignant visant à traduire le Programme 2030 mondial et les objectifs de développement durable (ODD) aux niveaux régional, national et local.
2. La Stratégie méditerranéenne pour le développement durable suit une structure basée sur six objectifs, intégrant les aspects environnementaux dans la dimension socio-économique, promouvant ainsi une approche intégrée, tout en étant alignée sur les ODD. Les six objectifs sont développés en 29 orientations stratégiques (OS) complétées par 136 actions régionales et nationales, ainsi que 11 initiatives phares.
3. 7 cibles ont été fixées pour les objectifs 1, 2, 3, 5 et 6 de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, tandis que pour l'objectif 4, qui traite des changements climatiques en tant que question prioritaire pour la Méditerranée, aucune cible n'est définie. La structure de la Stratégie méditerranéenne est complétée par l'axe de suivi et de mise en œuvre qui examine les moyens de financer la mise en œuvre et de suivre ses effets, ainsi que les aspects institutionnels et de gouvernance. Cet axe comprend 4 orientations stratégiques et 18 actions régionales.
4. La mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable est suivie par 28 indicateurs qui constituent le tableau de bord pour le suivi du développement durable en Méditerranée, conformément à la décision IG.23/4 de la COP20, Tirana (Albanie), décembre 2017. Le tableau de bord de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (TB-SMDD) est géré par le Plan Bleu/CAR.
5. Comme prévu par l'action 7.2.5 de la Stratégie méditerranéenne sur le développement durable, la 20^{ème} réunion de la Commission méditerranéenne sur le développement durable (CMDD) du 14 au 16 juin 2023 a confirmé le lancement de l'évaluation finale de la Stratégie méditerranéenne sur le développement durable au cours de l'exercice biennal 2024-2025, afin d'appuyer la mise à jour de la Stratégie méditerranéenne devant être soumise à l'approbation de la COP24, qui aura lieu en Égypte en décembre 2025.
6. La Stratégie méditerranéenne pour le développement durable actualisée ne proposera pas de changements radicaux, mais plutôt une mise à jour « allégée » qui prend dûment en considération les engagements et les cadres de coopération régionaux et mondiaux les plus récents. En effet, la CMDD a indiqué que les objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable reflètent toujours les principaux défis de la région, tandis que l'objectif global de l'évaluation finale de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable est de fournir des informations sur l'état d'avancement le plus récent de la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, ainsi que des recommandations pour guider son processus de mise à jour.
7. Cette évaluation finale s'appuie sur les résultats de l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD), qui a été réalisée en 2019-2020. Elle met en évidence un certain nombre de réalisations, de lacunes, de défis, d'opportunités et de recommandations pour faire avancer la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable au cours de sa deuxième phase de mise en œuvre (2021-2025). De même, cette évaluation mi-parcours s'appuie sur le rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED 2020), le rapport spécial du MedECC sur les risques côtiers liés au climat et à l'environnement, le rapport 2023 sur l'état de la qualité en Méditerranée ainsi que l'évaluation quantitative de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable publiée par le Plan Bleu/CAR en juin 2024.

8. En complément, l'évaluation finale évalue la manière dont la Stratégie méditerranéenne était et sera alignée sur, et contribuera à, la mise en œuvre des engagements et objectifs mondiaux et régionaux les plus récents, ainsi que sur les cadres politiques et de coopération, les initiatives et les programmes pertinents au niveau régional afin d'améliorer encore la mise en œuvre du Programme 2030 et de ses ODD au niveau de la Méditerranée¹.
10. La méthodologie d'évaluation finale est encadrée par cinq critères d'évaluation : Pertinence, Cohérence, Efficacité, Efficience et Impact ; ils sont sélectionnés pour permettre de développer et d'affiner les questions d'évaluation auxquelles il faut répondre à la lumière de l'objectif global de l'évaluation finale : « (...) **qui conduirait à une mise à jour ambitieuse de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable en pleine adéquation avec les ordres du jour mondiaux et régionaux pertinents et soutiendrait efficacement les pays méditerranéens pour réaliser les ODD** ». Pour chacun des cinq critères, une série de questions est définie pour guider l'évaluation et garantir son exhaustivité.
12. Pour mettre à jour les résultats de l'évaluation à mi-parcours et répondre aux questions d'évaluation, une évaluation qualitative comprend également des analyses documentaires et des preuves de la revue de la littérature², complétées par les données quantitatives du rapport de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable de juin 2024, ainsi que par la consultation/les entretiens avec les parties prenantes.

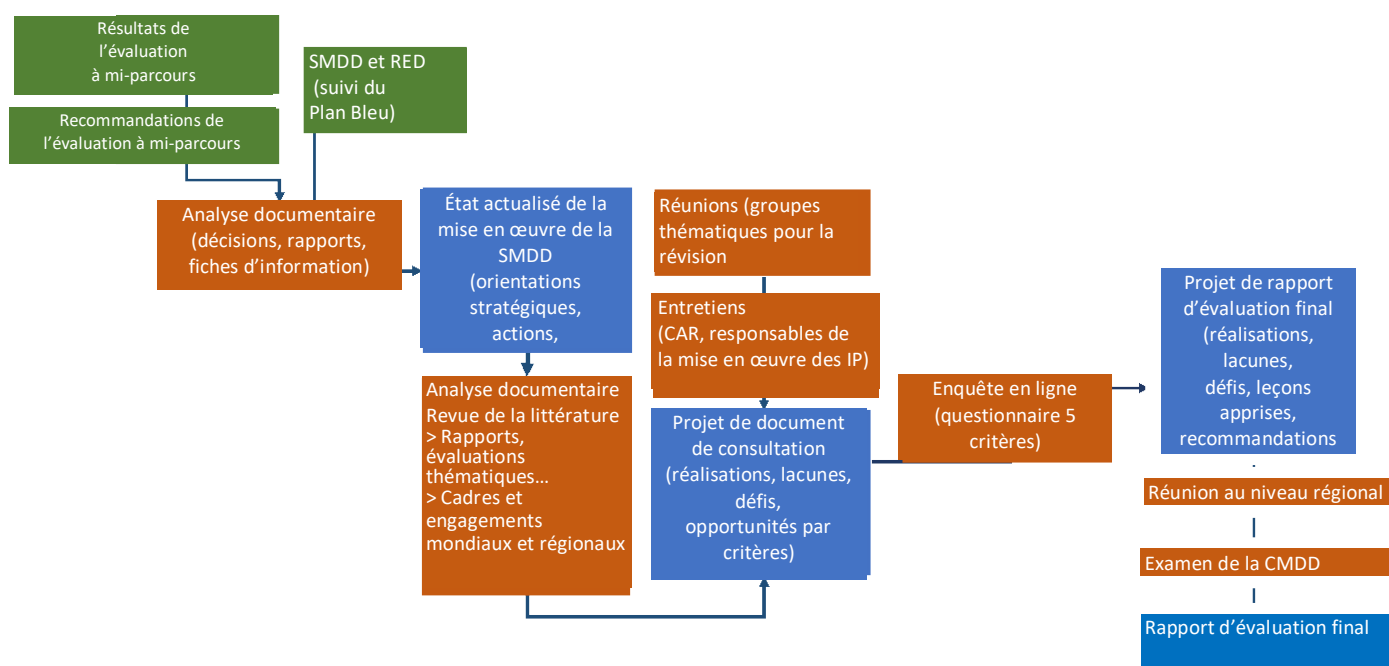


Figure 1 : Méthodologie de l'évaluation finale de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable

II. État d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable à ce jour (2024) : mise à jour des résultats de l'évaluation à mi-parcours (2019-2020)

13. L'évaluation finale de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable utilise la même structure que l'évaluation à mi-parcours réalisée en 2019-2020 (Tableau n° 1). Un examen systémique de l'état d'avancement des orientations stratégiques (OS), des actions régionales et des initiatives phares a été entrepris. L'état d'avancement général de la mise en œuvre des objectifs a été évalué par rapport aux cibles fixées et aux réalisations enregistrées.

¹ Annexe 1, Liste des engagements et cadres mondiaux et régionaux

² Annexe 2, Liste des documents consultés pour l'analyse documentaire et la revue de la littérature

Tableau 1 : Code couleur pour mettre en évidence l'état d'avancement actualisé de la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable par rapport à l'évaluation à mi-parcours

Code couleur	Signification de l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable 2019	Signification de l'évaluation finale 2024
BLEU	Des preuves évidentes de réussite ont été trouvées	Réalisation
VERT	Des preuves de certains progrès et avancées ont été trouvées, ce qui permet de maintenir l'objectif réalisable en temps voulu	Progrès notables
ORANGE	Certaines preuves de progrès ont été trouvées, mais elles ne sont pas suffisantes pour respecter le calendrier prévu ou atteindre la totalité de l'objectif	Progrès insuffisants/lents
ROUGE	Le calendrier a été dépassé sans que l'objectif prévu ait été atteint	Aucune réalisation n'a eu lieu
GRIS	Absence de données fiables ou cohérentes permettant de se faire une idée précise de la situation	Aucune donnée

2.1 État des ODD à l'échelle de la Méditerranée

14. Sur la base du rapport le plus actualisé le Rapport 2021 sur le développement durable en Méditerranée, publié en avril 2022³, l'état des ODD à l'échelle méditerranéenne n'a pas beaucoup évolué depuis l'évaluation mi-parcours.
15. Des progrès sont accomplis dans la réalisation de certaines cibles des ODD (accès à l'eau, à l'assainissement, à la santé, à l'électricité et part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique), mais il est difficile de trouver des informations connexes agrégées à l'échelle de la Méditerranée. Toutes les Parties contractantes de la Convention de Barcelone, y compris l'UE, ont présenté au moins une fois un examen national volontaire lors des réunions du forum politique de haut niveau des Nations Unies, 12 pays l'ont présenté deux fois et deux pays ont déjà présenté trois rapports nationaux. Des efforts sont manifestement en cours pour recueillir des données et permettre aux pays de mesurer les progrès accomplis par rapport aux objectifs et aux indicateurs, dans le cadre d'un processus de mise en œuvre⁴.
16. Malgré ces progrès, « **la Méditerranée est confrontée à de nombreux défis liés aux ODD et aucun pays de la région n'est sur la bonne voie pour atteindre des niveaux adéquats de développement durable** »⁵.
17. Seuls 6 pays sur les 21 Parties contractantes progressent de manière prometteuse vers la réalisation de quelques ODD en 2030. La situation est particulièrement critique pour les neuf autres ODD pertinents pour les objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour lesquels aucun des pays méditerranéens n'est considéré comme étant en bonne voie pour atteindre les cibles d'ici à 2030 : ODD-2 Faim zéro, ODD-8 Travail décent et croissance économique durable, ODD-9 Industrie, innovation et infrastructure, ODD-11 Villes et communautés durables, ODD-12 Consommation et production responsables, ODD-13 Changements climatiques, ODD-14 La vie sous l'eau, ODD-15 La vie sur terre, ODD-16 Paix, justice et institutions fortes.
18. En ce qui concerne les ODD transversaux liés aux questions sociales abordées par la Stratégie méditerranéenne, les tendances sont un peu plus prometteuses : 8 pays sont en tendance pour atteindre l'ODD-1 Pas de pauvreté, 2 pays sur l'ODD-3 Bonne santé et bien-être, et un pays sur l'ODD-10 Réduction des inégalités.

³ <https://sdsn-mediterranean.unisi.it/2022/04/22/sustainable-development-in-the-mediterranean-still-a-long-way-towards-the-17-goals-of-the-un-2030-agenda/> – Il est à noter que Monaco n'est pas référencé dans la liste des pays méditerranéens dans ces deux rapports du SDSN-Méditerranée.

⁴ 2023, Rapport de synthèse des Examens nationaux volontaires, DESA

⁵ Rapport 2021 sur le développement durable en Méditerranée

19. Le tableau 2, élaboré sur la base du taux d'évolution du score des ODD entre 2019 et 2022 présenté dans l'évaluation quantitative de juin 2024 pour la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable du Plan Bleu, résume les tendances actuelles dans la réalisation des ODD directement liés aux objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable. Les tendances sont classées en quatre catégories, de la meilleure « atteinte » à la pire « défis majeurs », tandis que la cinquième catégorie est liée au manque de données. Le nombre de pays méditerranéens pour chaque tendance évalue la situation globale et donne un aperçu des défis qui restent à relever pour la mise en œuvre des ODD connexes dans la région méditerranéenne.

Tableau 2 : Nombre de pays par rapport à l'état d'avancement de la mise en œuvre des ODD pour les objectifs liés de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable

Objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable	ODD	Réalisations/ nbre de pays	Défis à relever/ nbre de pays	Défis importants/ nbre de pays	Défis majeurs/ nbre de pays	Données non disponibles/ nbre de pays
Obj. 1	14	-	1	6	13	1
Obj. 2	2	-	1	6	13	1
	15	-	10	7	3	1
	6	1	7	12	1	-
Obj. 3	11	-	3	15	2	1
	7	2	16	3	-	-
Obj. 4	13	-	5	5	11	-
Obj. 5	8	-	3	10	7	1
	9	-	3	11	7	-
	12	-	7	6	7	1
Obj. 6	16	-	5	9	6	-
	17	3	3	10	3	2
ODD transversaux liés aux questions sociales	1	8	8	2	-	3
	3	2	6	7	5	1
	4	-	8	6	4	3
	5	-	2	12	6	1
	10	1	4	7	7	2

20. Dans ses efforts de cohérence entre les actions internes et externes, l'UE poursuit les objectifs du pacte vert pour l'Europe au niveau mondial et les progrès vers les ODD grâce à son partenariat international. Cela présente un intérêt particulier pour la nouvelle phase de mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable après 2025, étant donné qu'environ 35 % de l'instrument de l'UE pour le développement du voisinage et la coopération internationale contribue aux changements climatiques (ODD-13), y compris au soutien de l'énergie durable (ODD-7), et que l'UE s'est également engagée à doubler son financement international pour la biodiversité (ODD-14 et ODD-15).
21. L'UE a présenté son premier examen volontaire sur la mise en œuvre du Programme 2030 lors du Forum politique de haut niveau des Nations Unies en juillet 2023. L'UE adopte une approche globale pour réaliser les ODD interconnectés, en faisant progresser plusieurs d'entre eux par le biais d'initiatives et de stratégies clés. Le pacte vert pour l'Europe est l'une des six grandes ambitions de la ligne directrice politique pour 2019-2024 et il est conçu pour délivrer dans 12 ODD.

2.2 Principales conclusions concernant l'état d'avancement de la mise en œuvre des objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable

Objectifs	État d'avancement de la mise en œuvre	
	2019	2024
Obj. 1 : Assurer le développement durable dans les zones marines et côtières		
Obj. 2 : Promouvoir la gestion des ressources, la production et la sécurité alimentaires au moyen de formes durables de développement rural		
Obj. 3 : Planifier et gérer des villes méditerranéennes durables		
Obj. 4 : Lutter contre les changements climatiques en tant que question prioritaire pour la Méditerranée		
Obj. 5 : Opérer une transition vers une économie bleue et verte		
Obj. 6 : Améliorer la gouvernance à l'appui du développement durable		

22. Depuis l'évaluation à mi-parcours, la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable a connu plusieurs développements et des progrès notables notamment au niveau régional, grâce à la contribution de plusieurs partenaires du PNUE/PAM, en particulier les membres de la CMDD, les CAR et un certain nombre de projets et programmes financés par le FEM et l'UE.
23. De nombreux projets régionaux et sous-régionaux soutiennent en fait la réalisation des objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable ; ils constituent un moyen important de sensibilisation et de promotion des instruments et outils politiques et techniques ; les questions de la protection, de l'exploitation et de la gouvernance des ressources naturelles marines ainsi que des changements climatiques sont confirmées comme étant d'une importance croissante dans les ordres du jour politiques régionaux et nationaux, associées à la nécessité d'assurer un développement socio-économique durable. Toutefois, les activités financées par les donateurs, qui n'impliquent que certains pays et couvrent la durée d'un projet, limitent l'efficacité des résultats et compromettent leur transposition dans des initiatives régionales efficaces.
24. La progression de la mise en œuvre des objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable et des ODD connexes est trop lente, en raison également de l'absence de budget propre pour soutenir les activités, d'une stratégie de financement dédiée et d'un plan d'action réaliste. En outre, la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable manque de visibilité vis-à-vis des partenaires externes et des parties prenantes du PNUE/PAM, et même au niveau des partenaires du PNUE/PAM, la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable n'est pas toujours connue. Cependant, même si la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable n'est pas un instrument contraignant, c'est un cadre de coopération stratégique clé, l'unique stratégie de coopération régionale promouvant le développement durable dans la région, qui doit être renforcé en termes de planification d'action, en définissant par exemple des plans d'action sur 3 à 4 ans avec des résultats clairs et réalistes, à la fois au niveau régional et au niveau national.
25. De nombreux programmes et initiatives régionaux gérés par des acteurs clés se réfèrent à la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable en tant que cadre stratégique lié au développement durable et aux questions environnementales en Méditerranée. Néanmoins, le suivi de leur mise en œuvre est rarement confié au tableau de bord de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, de sorte que leur contribution effective à la mise en œuvre de cette dernière ne fait l'objet d'aucun suivi, alors qu'elle existe bel et bien dans de nombreux cas.
26. La réalisation des objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable nécessite des initiatives et des programmes régionaux plus larges pour induire un changement transformateur et une voie de transition et assurer une appropriation nationale au-delà des correspondants et des points de contact du système PNUE/PAM. Les synergies doivent être renforcées avec les initiatives et programmes pertinents de l'UE, avec l'Union pour la

Méditerranée (UpM) et les donateurs internationaux et régionaux autres que l'UE actifs dans la région.

27. La fragmentation des objectifs généraux de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable en de nombreuses orientations stratégiques, déclinées en actions régionales et nationales, ne favorise pas les approches intégrées et plus synergiques, ni celles qui peuvent ensuite être mises à profit et transposées à plus grande échelle dans des initiatives réussies. Il convient donc de hiérarchiser les objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable et de simplifier sa structure tout en recherchant des leviers pour optimiser sa mise en œuvre afin qu'elle soit pleinement alignée sur les engagements mondiaux et régionaux.
28. Les initiatives phares réussies sont des réalisations importantes pour promouvoir et mettre en œuvre la vision et les objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, même si, dans certains cas, la réussite des initiatives phares est en contradiction avec le faible niveau de mise en œuvre de ses objectifs (c'est-à-dire les objectifs 2 et 3). Il est nécessaire de consolider le lien entre les initiatives phares et les orientations stratégiques et d'harmoniser le suivi de leurs progrès par le biais de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable. Cette approche faciliterait et améliorerait les actions d'élargissement des initiatives phares vers la définition d'initiatives régionales transformatrices, tandis que leur visibilité doit être systématiquement assurée au-delà du système PNUE/PAM afin de s'engager progressivement avec de plus en plus de parties prenantes et de créer la base de synergies avec des initiatives régionales et nationales similaires pertinentes.
29. La Stratégie méditerranéenne pour le développement durable manque d'une stratégie de communication et de diffusion efficace et de plans d'action pour mobiliser les acteurs en dehors du système PNUE/PAM, en particulier au niveau national des Parties contractantes (secteur public en dehors du département de l'environnement, société civile, secteur privé, académie, etc.). Les capacités de gestion de la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable ont été renforcées par le recrutement de responsables de programme dédiés aux activités de la CMDD et de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable au sein de l'unité de coordination du PNUE/PAM.
30. La CMDD a élargi le nombre d'organisations de la société civile représentées au sein de son conseil d'administration et a amélioré les processus d'admission des partenaires et des observateurs. Cependant, la participation effective de la société civile et du secteur privé aux processus de prise de décision au niveau national reste une question difficile lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre des voies de transition vers le développement durable. En outre, ces processus sont encore trop étroitement liés aux questions environnementales, et il n'est toujours pas possible d'assurer l'appropriation des autres parties prenantes nationales (ministres et départements autres que ceux en charge de l'environnement et/ou du développement durable, universitaires, secteur privé).
31. Le tableau de bord de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable est un atout important pour suivre l'état de la durabilité de la région méditerranéenne, la mise en œuvre des objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable et de ses cibles, ainsi que la contribution aux ODD. Néanmoins, le nombre d'indicateurs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable n'est pas bien réparti entre les différents objectifs : d'un seul indicateur pour l'objectif 5 (Économie bleue et verte) jusqu'à neuf indicateurs pour l'objectif 2 (Zones rurales et ressources naturelles). Cette répartition ne tient pas non plus compte de l'importance relative des objectifs. L'évaluation qualitative et quantitative de l'objectif 2, suivi par un certain nombre d'indicateurs, est celle qui indique les réalisations les plus lentes, par rapport à l'objectif 5, suivi par un seul indicateur, qui compte un certain nombre de réalisations, en particulier grâce au programme SwitchMed.
32. En outre, les indicateurs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable ne sont pas directement liés au suivi de ses actions, cibles ou initiatives phares. Même si le rapport 2024 du Plan Bleu fournit une image opportune et exhaustive de l'état de la durabilité dans la région

méditerranéenne, il ne donne pas une image exacte de l'état de la mise en œuvre de la Stratégie elle-même car le tableau méditerranéen pour le développement durable ne couvre pas de manière adéquate le niveau de mise en œuvre des orientations stratégiques, des actions, des activités phares et de certaines cibles.

33. La Stratégie méditerranéenne pour le développement durable réussit à faire progresser les connaissances sur l'état de l'environnement et du développement durable en Méditerranée grâce à l'initiative phare du MedECC et à ses rapports d'évaluation de la Méditerranée qui constituent une référence essentielle pour les travaux techniques et politiques dans la région.

2.3 Objectif 1 : Assurer le développement durable dans les zones marines et côtières

Objectifs stratégiques	Cibles	Actions régionales	Initiatives phares
OS 1.1 : Renforcement de la mise en œuvre et le respect des dispositions des Protocoles de la Convention de Barcelone et d'autres instruments de politique régionale	Cible 1 : D'ici à 2020, protéger au moins 10 % des zones marines et côtières protégées Cible de l'ODD 14.5.1	1.1.8 : Coordination, échange de pratiques 1.1.9 : Feuilles de route pour la mise en œuvre de tous les Protocoles de la Convention de Barcelone	Initiative phare 1.1.10 : Soutenir le fonds d'affectation spéciale pour les aires marines protégées de la Méditerranée
OS 1.2 : Mécanismes réglementaires liés à l'exploitation des ressources en haute mer	Cible 2 : D'ici à 2020, fin de la surpêche et de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée Cible de l'ODD 14.4.1	1.2.6 : Évaluation et contrôle de l'exploration et de l'exploitation des ressources non biologiques en haute mer 1.2.7 : Processus visant à favoriser l'échange de bonnes pratiques	

Tableau 3 : Évaluation à mi-parcours de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable de l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'objectif 1

Objectif 1 : Assurer le développement durable dans les zones marines et côtières

Orientations stratégiques	Cibles	Actions régionales	Initiative phare
OS 1.1 : Mise en œuvre et respect des dispositions de la Convention de Barcelone et d'autres instruments de politique régionale	D'ici 2020, conserver au moins 10 % des zones côtières et marines	1.2.6 : Préparer un programme régional d'évaluation et de contrôle de l'exploration et de l'exploitation des ressources non biologiques en haute mer	Soutenir le fonds régional d'affectation spéciale pour les aires marines protégées de la Méditerranée (1.1.10)
OS 1.2 : Mécanismes réglementaires liés aux ressources en haute mer	D'ici 2020, réglementer efficacement les prélèvements et mettre fin à	1.2.7 Mettre en place un processus pour renforcer l'échange de bonnes pratiques sur les approches	

34. L'objectif 1 montre une progression constante par rapport à l'évaluation à mi-parcours, en fournissant des instruments politiques et techniques pour renforcer les capacités des pays, grâce également à un grand nombre de projets financés par l'UE et le FEM. Mais de manière générale, des efforts importants restent nécessaires pour cet objectif et les cibles connexes de l'ODD 14 qui sont au centre de la Convention de Barcelone.
35. Les deux cibles ne sont pas atteintes, avec toutefois des différences importantes. Pour la cible 1 (cible de l'ODD 14.5.1)⁶, les tendances prometteuses de 2019 (8 %), se sont poursuivies à ce jour (9 %), également grâce à l'initiative MedFund Flagship mise en œuvre avec succès, même si la superficie des aires marines protégées n'atteindra pas les 10 %, alors que la cible doit être portée à 30 % conformément au Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming Montréal (2022) dans le cadre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable mise à jour. La

⁶ D'ici à 2020, protéger au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles

cible 2 (cible 14.4.1 des ODD)⁷ n'est pas non plus atteinte avec cependant un tableau beaucoup plus inquiétant : en 2019, la Méditerranée et la mer Noire (63,3 %) est en deuxième position après le Pacifique Sud-Est (66,7 %) pour la part la plus faible de stocks de pêche durables⁸.

36. En ce qui concerne l'orientation stratégique 1.1, le renforcement de la mise en œuvre et du respect des Protocoles de la Convention de Barcelone et d'autres instruments de politique régionale est déterminant pour remédier à la pratique récurrente, par plusieurs Parties contractantes à la Convention de Barcelone (CP), de la non-soumission du rapport national biennal de mise en œuvre⁹.
37. En ce qui concerne l'orientation stratégique 1.2, Mécanismes de régulation relatifs à l'exploitation des ressources de la haute mer, une lacune est représentée par le soutien limité à l'interaction mer-terre qui n'est prise en compte qu'à travers l'établissement du Protocole GIZC où les progrès sont à peine amplifiés au niveau national. Malgré la décision IG.26/10 de la 23^{ème} réunion des Parties contractantes (CoP23) de décembre 2023 relative au « Cadre conceptuel pour la mise en œuvre de la planification de l'espace marin en Méditerranée » représente une réalisation clé, tandis que la complémentarité avec les initiatives sous-régionales pourrait être développée pour soutenir la mise en œuvre de l'objectif 1 : au niveau de la Méditerranée occidentale, avec l'initiative West-Med de l'UE¹⁰ qui place la promotion de la planification de l'espace marin parmi les principales priorités des pays participants, ainsi qu'avec la stratégie macrorégionale EUSAIR¹¹ couvrant les zones ioniennes et adriatiques, qui intègre la GIZC et la planification de l'espace marin ainsi que la gouvernance marine et maritime en tant qu'outils transversaux.

2.4 Objectif 2 : Promouvoir la gestion des ressources, la production et la sécurité alimentaires au moyen de formes durables de développement rural

Objectifs stratégiques	Cibles	Actions régionales	Initiatives phares
OS 2.1 : Ressources naturelles et conservation des écosystèmes	Cible 3 : Réduction de la dégradation et de la fragmentation des habitats naturels, arrêt de la perte de biodiversité et, d'ici à 2020, protection et prévention de l'extinction des espèces menacées	2.1.9 : Programmes de coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau (nexus WEFE)	Initiative phare 2.3.5 : Promouvoir la « liste verte » de l'UICN dans les États riverains
OS 2.2 : Biodiversité, connaissances et pratiques traditionnelles		2.2.4 : Collaboration régionale entre les banques de semences et les dépôts de connaissances	
OS 2.3 : Réseaux de zones écologiquement protégées et sensibilisation des parties prenantes		2.3.4 : Réseau régional de gestionnaires de zones écologiquement protégées	
OS 2.4 : Développement rural inclusif et durable		2.4.4 : Partenariats et réseaux internationaux pour la promotion des connaissances traditionnelles	

⁷ D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques

⁸ Évaluation qualitative de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable pour sa période de mise en œuvre 2016-2025, PNUE/PAM, Plan Bleu, juin 2024, pp. 17-19

⁹ Concernant la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles, le document UNEP/MED IG.26/19 résume l'état général d'avancement. Cependant, les principales conclusions globales sont limitées par le fait que 11 des 22 Parties contractantes ont soumis leurs rapports nationaux de mise en œuvre pour la période 2020-2021.

¹⁰ <https://westmed-initiative.ec.europa.eu>

¹¹ <https://www.adriatic-ionic.eu>

OS 2.5 : Accès des producteurs locaux aux canaux de distribution et aux marchés			
---	--	--	--

Tableau 4 : Évaluation à mi-parcours de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable de l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'objectif 2

Objectif 2 : Gestion des ressources, production alimentaire et sécurité grâce au développement rural durable

Orientations stratégiques	Cibles	Actions régionales	Initiative phare
OS 2.1 : Ressources naturelles et conservation des écosystèmes	Réduction de la dégradation et de la fragmentation des habitats naturels, arrêt de la perte de biodiversité et, d'ici à 2020, protection et prévention de l'extinction des espèces menacées	2.1.9 : Programmes de coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau	Promouvoir la « liste verte » de l'UICN dans les États riverains (2.3.5).
OS 2.2 : Biodiversité, connaissances et pratiques traditionnelles		2.2.4 : Collaboration régionale entre les banques de semences et les dépôts de connaissances	
OS 2.3 : Aires protégées Sensibilisation des réseaux et des parties prenantes		2.3.4 : Réseau régional de gestionnaires de zones écologiquement protégées	
OS 2.4 : Développement rural inclusif et durable		2.4.4 : Partenariats et réseaux internationaux pour la promotion des connaissances traditionnelles	
OS 2.5 : Accès des producteurs locaux aux canaux de distribution et aux marchés			

38. Dans le cadre de l'objectif 2, les orientations stratégiques et les actions connexes sont nombreuses (5 orientations stratégiques et 25 actions régionales et nationales). Le tableau de bord de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable comprend des indicateurs relatifs à la biodiversité, à la sécurité alimentaire et à l'agriculture, ainsi qu'à l'eau et à l'assainissement.
39. L'état d'avancement de la mise en œuvre de l'objectif 2 est globalement confirmé comme n'étant pas sur la bonne voie.
40. La cible 3 n'a pas beaucoup progressé depuis l'évaluation mi-parcours de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable et la perte de biodiversité reste un problème majeur au niveau mondial et régional.
41. L'Objectif 2 aborde la question de la protection de la biodiversité liée à l'agriculture, à l'élevage et à l'exploitation d'autres ressources naturelles dans les activités rurales. Cela donne un objectif trop large avec des orientations stratégiques qui englobent plusieurs questions pour conduire à des actions efficaces et à des résultats effectifs. La question du développement rural durable devrait être abordée en relation avec les questions de gestion côtière et de pollution terrestre, et devrait donc être liée à l'objectif 1 et en particulier à l'orientation stratégique 1.2 : établir et appliquer des mécanismes réglementaires, y compris la planification de l'espace maritime, pour prévenir et contrôler l'exploitation non durable des ressources de la haute mer.
42. 6 des 9 indicateurs de l'objectif 2 relèvent de l'orientation stratégique 2.1 (taux de disponibilité alimentaire, stress hydrique, accès à l'eau potable et à l'assainissement, surface agricole utilisée pour l'agriculture biologique) et affichent de faibles progrès, alors qu'il est difficile de suivre les progrès des autres orientations stratégiques.

43. Des instruments sont développés pour renforcer les capacités des Parties contractantes ; cependant, les pays sont toujours confrontés à des défis critiques pour assurer la santé des écosystèmes, et les services écosystémiques comme une priorité, en particulier face aux tendances mondiales : la croissance de la population, l'urbanisation, le besoin croissant de ressources naturelles, l'impact des changements climatiques. Un bon exemple positif est représenté par l'initiative du nexus WEFE qui, compte tenu de la raréfaction des ressources en eau disponibles, aborde l'action prioritaire de planification et de gestion des transitions durables en utilisant des approches préventives, intégratives et inclusives et des réponses coordonnées dans les secteurs de l'eau, de l'énergie et de l'alimentation¹².
44. L'initiative phare « Promouvoir la liste verte de l'UICN dans les États riverains afin d'évaluer l'efficacité des organismes de gestion des parcs créés » a bien progressé grâce à l'augmentation du nombre de zones protégées proposées par les pays de l'UE-Méditerranée (France, Italie) et les pays d'Afrique du Nord (Maroc et Algérie).

2.5 Objectif 3 : Planifier et gérer des villes méditerranéennes durables

Objectifs stratégiques	Cibles	Actions régionales	Initiatives phares
OS 3.1 : Aménagement du territoire pour une cohésion territoriale durable		3.1.5 : Surveiller l'urbanisation et l'empiètement des côtes 3.1.6 : Renforcement des capacités en matière de réglementation de l'aménagement du territoire 3.1.7 : Lignes directrices pour la planification des infrastructures vertes et bleues 3.1.8 : Identification des zones sensibles de la biodiversité urbaine méditerranéenne	IP 3.1.9 : Prix « Ville respectueuse de l'environnement » (3.1.9)
OS 3.2 : Urbanisation inclusive et participative	D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation inclusive et durable	3.2.4 : Mise en réseau et partenariat des villes régionales	IP 3.2.5 : Boîte à outils urbaine durable pour la Méditerranée (...)
OS 3.3 : Protection et réhabilitation des zones urbaines historiques		3.3.5 : Réseaux de villes historiques	
OS 3.4 : Gestion durable des déchets et économie circulaire	D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction et la réutilisation	3.4.4 : Base de données sur les déchets et les flux de matières	IP 3.4.5 : Réalisation d'évaluations régionales et d'échanges de connaissances sur les solutions de haute et de basse technologie pour réduire les déchets
OS 3.5 : Systèmes de transport public intégrés et efficaces		3.5.4 : Cadre régional pour les transports et la mobilité	
OS 3.6 : Bâtiments écologiques et cadre bâti		3.6.2 : Cadres de normes de construction écologiques	
OS 3.7 : Résilience urbaine pour réduire la vulnérabilité aux risques		3.7.5 : Inventaire des réponses locales aux risques naturels	

Tableau 5 : Évaluation à mi-parcours de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable de l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'objectif 3

¹² RED, Plan Bleu 2020

Objectif 3 : Planifier et gérer des villes méditerranéennes durables

Orientations stratégiques	Cibles	Actions régionales	Initiatives phares
OS 3.1 : Aménagement du territoire pour une cohésion territoriale durable	D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation inclusive et durable	3.1.5 : Surveiller l'urbanisation et l'empiètement des côtes	Prix « Ville respectueuse de l'environnement » (3.1.9)
OS 3.2 : Urbanisation inclusive et participative		3.1.6 : Renforcement des capacités en matière de réglementation de	
OS 3.3 : Protection et réhabilitation des zones urbaines historiques		3.1.7 : Lignes directrices pour la planification des infrastructures vertes et bleues	Boîte à outils urbaine durable pour la Méditerranée (...) (3.2.5)
OS 3.4 : Gestion des déchets durable et économie circulaire		3.1.8 : Identification des zones sensibles de la biodiversité urbaine	
OS 3.5 : Systèmes de transport public intégrés et efficaces	D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation	3.2.4 : Mise en réseau et partenariat des villes régionales	Réalisation d'évaluations régionales et d'échanges de connaissances sur les solutions de haute et de basse technologie pour obtenir une réduction des déchets
OS 3.6 : Bâtiments écologiques et cadre bâti		3.3.5 : Réseaux de villes historiques	
OS 3.7 : Résilience urbaine pour réduire la vulnérabilité aux risques		3.4.4 : Base de données sur les déchets et les flux de matières	
		3.5.4 : Cadre régional pour les transports et la mobilité	
		3.6.2 : Cadres de normes de construction écologiques	
		3.7.5 : Inventaire des réponses locales	

45. L'objectif 3 enregistre quelques améliorations par rapport à l'évaluation à mi-parcours, mais sa mise en œuvre reste assez limitée.
46. Si certains progrès ont été accomplis en ce qui concerne l'ODD 11 relatif aux transports et aux politiques urbaines nationales, de vastes lacunes subsistent dans des domaines tels que la lutte contre la prolifération des bidonvilles, l'inadéquation de l'espace public et l'insuffisance de la gestion des déchets. Les questions interconnectées prises en compte par l'objectif 3 sont trop fragmentées en de nombreuses orientations stratégiques, tandis que pour de nombreuses orientations stratégiques, les données ne sont pas disponibles ou sont difficiles à trouver.
47. La planification et la gestion des villes durables doivent être abordées dans le cadre d'une approche intégrée des interactions entre la terre et la mer : l'objectif 3 pourrait être développé autour de moins d'orientations stratégiques, en incluant des orientations stratégiques sur les systèmes de transport public intégrés, la protection et la réhabilitation des zones urbaines historiques, les bâtiments écologiques et le cadre bâti, y compris la réutilisation appropriée des déchets de construction et de démolition et l'urbanisation inclusive et participative, dans le cadre de l'aménagement du territoire des orientations stratégiques en vue d'une cohésion territoriale durable. Les paradigmes connexes promus par la Convention de Barcelone et ses Protocoles doivent être diffusés au-delà du cercle des correspondants et partenaires nationaux du PNUE/PAM afin d'être adoptés pour d'autres processus stratégiques, en particulier les contributions déterminées nationales ainsi que les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité qui donnent la priorité aux questions de dégradation côtière ainsi qu'aux villes et infrastructures résilientes.
48. Les réalisations sont le fait de projets sous-régionaux (c'est-à-dire le projet WES, INTERREG MED, INTERREG NEXT MED, INTERREG ADRION), mais les résultats doivent être davantage pris en compte par les parties prenantes en dehors du cercle du PNUE/PAM, afin d'être mis à l'échelle et de s'orienter vers des politiques et des changements transformateurs.
49. Les trois initiatives phares couronnées de succès devraient être étendues pour soutenir l'échange de bonnes pratiques, les outils innovants et le renforcement des capacités des autorités locales afin de les rendre plus utiles pour les acteurs.

2.6 Objectif 4 : Lutter contre les changements climatiques en tant que question prioritaire pour la Méditerranée

Objectifs stratégiques	Cibles	Actions régionales	Initiatives phares
OS 4.1 : Connaissances sur les changements climatiques et processus de prise de décision		4.1.5 : Ordre du jour de la recherche sur le climat méditerranéen 4.1.6 : Suivi et analyse des changements climatiques au niveau régional 4.1.7 : Indicateurs et outils pour la vulnérabilité climatique et l'atténuation des effets des changements climatiques 4.1.8 : Cours régionaux sur les changements climatiques en Méditerranée	IP 4.1.9 : Mise en place d'un mécanisme régional d'interface science-politique sur les changements climatiques
OS 4.2 : Réponses intelligentes et résilientes face au climat			
OS 4.3 : Financement du climat par les secteurs public et privé		4.3.3 : Capacités d'accès au financement climatique international	
OS 4.4 : Réformes pour les réponses aux changements climatiques, y compris dans le secteur de l'énergie		4.4.7 : Centre de connaissances et d'innovation sur les changements climatiques 4.4.8 : Réseaux électriques transméditerranéens	

Tableau 6 : Évaluation à mi-parcours de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable de l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'objectif 4

Missing

Objectif 4 : Lutter contre le changement climatique en tant que question prioritaire pour la Méditerranée

Orientations stratégiques	Actions régionales	Initiative phare
OS 4.1 : Connaissances sur les changements climatiques et processus de prise de décision	4.1.5 : Ordre du jour de la recherche sur le climat méditerranéen 4.1.6 : Suivi et analyse des changements climatiques au niveau régional 4.1.7 : Indicateurs et outils pour la vulnérabilité climatique et l'atténuation des effets des changements climatiques 4.1.8 : Cours régionaux sur les changements climatiques en Méditerranée	Mise en place d'un mécanisme régional d'interface science-politique sur les changements climatiques (4.1.9)
OS 4.2 : Réponses intelligentes et résilientes face au climat		

OS 4.3 : Financement du climat par les secteurs public et privé	4.3.3 : Capacités d'accès au financement climatique international	
OS 2.5 : Réformes pour les réponses aux changements climatiques, y compris dans le secteur de l'énergie	4.4.7 : Centre de connaissances et d'innovation sur les changements climatiques	
	4.4.8 : Réseaux électriques transméditerranéens	

50. L'objectif 4 indique un développement durable par rapport à la Stratégie méditerranéenne à mi-parcours.
51. Alors que les effets des changements climatiques pèsent déjà de plus en plus sur l'état de la région méditerranéenne et que les projections deviennent de plus en plus alarmantes, la prise de conscience de ces défis par les pays riverains s'accroît considérablement grâce à la mise en œuvre des stratégies et des politiques d'action pour une plus grande intégration des questions de changements climatiques dans les politiques de développement.
52. À cette fin, une bonne réalisation concerne non seulement la ratification de l'Accord de Paris par toutes les Parties contractantes à la Convention de Barcelone, mais aussi l'élaboration (2015) et la mise à jour (2019) de leur Contribution déterminée nationale (CDN) réaffirmant leurs engagements à participer aux efforts de réduction des émissions au niveau mondial. Ainsi, et même si les pays méditerranéens contribuent à 1,2 % des émissions mondiales de CO₂, ils se sont officiellement engagés à atteindre le pic global et la « neutralité climatique » d'ici à 2050. Une tendance positive est visible dans la plupart des pays pour l'ODD 13 – Action pour le climat¹⁴.
53. L'objectif 4 pêche par manque de cible et il est suivi par deux indicateurs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, l'indice 21 « Émissions de gaz à effet de serre par habitant » et l'indice 22 « Intensité énergétique mesurée en termes d'énergie primaire et de PIB » (ODD 7.3.1), qui affichent tous deux des performances différentes, même parmi les pays ayant des niveaux de revenus équivalents.
54. Malgré une tendance positive dans la plupart des pays méditerranéens, et selon le rapport sur le développement durable en Méditerranée 2021, seuls trois pays méditerranéens sont sur la bonne voie pour atteindre l'ODD-13, tandis que 11 ont un score d'indice « en augmentation modérée » et 9 un indice « en stagnation ». Des efforts supplémentaires sont encore nécessaires pour atteindre la cible de réduction des émissions nettes des GES. L'objectif du pacte vert pour l'Europe de l'Union européenne d'atteindre la neutralité européenne d'ici à 2050 devrait inciter les pays méditerranéens dans la réalisation de leur action climatique. Des cibles doivent être incluses dans la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable actualisée, sur la base de l'Accord de Paris des Nations Unies et du pacte vert pour l'Union européenne. Il est également conseillé de simplifier les orientations stratégiques en fusionnant l'orientation stratégique 4.3 Financement du climat par les secteurs public et privé avec l'orientation stratégique 4.2 Réponses intelligentes et résilientes face au climat, afin d'améliorer l'impact et la capacité d'engagement des deux orientations stratégiques.

¹³ SMDD – Évaluation quantitative de la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable 2016-2025, Plan Bleu, juin 2024

¹⁴ <https://www.wetlands.org/publication/coastal-and-marine-ecosystems-as-nature-based-solutions-in-new-or-updated-nationally-determined-contributions/>

55. Des synergies structurées avec le cadre régional actualisé d'adaptation aux changements climatiques du PNUE/PAM et le programme Med sur la résilience aux changements climatiques devraient également être envisagées.
56. L'initiative phare « Établir un mécanisme régional d'interface science-politique, y compris les sciences sociales et comportementales, approuvé par toutes les Parties contractantes à la Convention de Barcelone, en vue de préparer des évaluations scientifiques régionales consolidées et des orientations sur les tendances des changements climatiques, les impacts et les options d'adaptation et d'atténuation » (MedECC) constitue une réussite qui a déjà publié un certain nombre de rapports d'évaluation méditerranéens qui sont une référence clé pour le travail technique et politique dans la région.

2.7 Objectif 5 : Transition vers une économie bleue et verte

Objectifs stratégiques	Cibles	Actions régionales	Initiatives phares
OS 5.1 : Des emplois verts et décents pour tous		5.1.4 : Lignes directrices sur les emplois verts et l'entrepreneuriat social	
OS 5.2 : Développement, progrès et bien-être		5.2.2 : Base de données ouverte sur le progrès sociétal et le bien-être	
OS 5.3 : Consommation et production durables		5.3.3 : Action régionale en faveur de la consommation et de la production durables	
OS 5.4 : Innovation environnementale et sociale		5.4.4 : Réseau régional d'incubateurs verts et sociaux	IP 5.4.5 : Prix méditerranéen des entreprises pour l'innovation environnementale
OS 5.5 : Investissement public et privé durable		5.5.3 : Investissement durable et RSE 5.5.4 : Investissements internationaux environnementaux et sociaux	
OS 5.6 : Un marché plus vert et inclusif	Cible 6 : D'ici à 2035, la majorité des pays méditerranéens se seront engagés dans des programmes d'achats publics écologiques ou durables	5.6.3 : Réforme fiscale et financière verte 5.6.4 : Coopération commerciale régionale	IP 5.6.5 : Marchés publics durables

Tableau 7 : Évaluation à mi-parcours de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable de l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'objectif 5

Objectif 5 : Opérer une transition vers une économie bleue et verte

Orientations stratégiques	Cibles	Actions régionales	Initiatives phares
OS 5.1 : Des emplois verts et décents pour tous	D'ici à 2025, la majorité des pays méditerranéens sont engagés dans des programmes de marchés publics verts ou durables	5.1.4 : Lignes directrices sur les emplois verts et l'entrepreneuriat social	Prix méditerranéen des entreprises pour l'innovation environnementale (5.4.5)
OS 5.2 : Développement, progrès et bien-être		5.2.2 : Base de données ouverte sur le progrès sociétal et le bien-être	
OS 5.3 : Consommation et production durable		5.3.3 : Action régionale en faveur de la consommation et de la	
OS 5.4 : Innovation environnementale et sociale		5.4.4 : Réseau régional d'incubateurs verts et sociaux	
OS 5.5 : Investissement public et privé durable		5.5.3 : Investissement durable et RSE	Marchés publics durables
OS 5.6 : Un marché plus vert et inclusif		5.5.4 : Investissements internationaux environnementaux et sociaux	

		5.6.3 : Réforme fiscale et financière verte	
		5.6.4 : Coopération commerciale régionale	

57. L'objectif 5, qui identifie la promotion et le soutien des entreprises vertes comme un élément clé de la transition vers une économie plus circulaire, repose sur 6 orientations stratégiques, 8 actions régionales, 2 initiatives phares et 1 cible.
58. Comme pour l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, l'objectif 5 affiche des progrès insuffisants.
59. Les pays méditerranéens s'efforcent d'intégrer les principes du développement vert et durable dans leurs économies. Le pacte vert pour l'Europe et sa dimension extérieure représentent une opportunité d'intégrer l'économie verte en tant que nouveau paradigme dans les plans de développement économique, et de capitaliser sur les occasions que l'économie verte fournit pour se concentrer sur les défis collectifs et partagés.
60. Le Plan d'action régional pour la consommation et la production durables en Méditerranée (2016-2027, Plan d'action pour la consommation et la production durables) est soutenu par le programme SwitchMed qui a enregistré d'importantes réalisations. Toutefois, en ce qui concerne les emplois verts et la consommation et la production durables, les progrès restent insuffisants, comme le signale l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, tandis que la cible 6 de l'objectif 5 n'est pas atteinte, étant donné que les pays méditerranéens, en particulier ceux qui ne sont pas membres de l'UE, doivent redoubler d'efforts pour respecter leurs engagements en matière de programmes d'achats publics écologiques ou durables.
61. L'investissement public et privé durable reste également très problématique en raison des subventions nuisibles. En effet, l'initiative phare pertinente sur l'intégration des principes de durabilité dans les marchés publics aux niveaux national et local est encore difficile et n'a pas encore été lancée. Elle pourrait être redéfinie et élargie au financement vert, liée à la taxonomie verte, pour laquelle les progrès ne sont constatés qu'au niveau européen.
62. D'autre part, l'initiative phare du Prix méditerranéen de l'entreprise pour l'innovation environnementale est pleinement réalisée avec succès et pourrait être développée, en promouvant la plateforme WeMedBusiness pour soutenir les entreprises vertes et les start-ups avec des services de mentorat/conseil/formation, tout en assurant la liaison avec les plateformes des Stratégies de spécialisation intelligentes de la Commission européenne qui couvrent également les pays non membres de l'UE.
63. L'objectif 5 se concentre sur les emplois verts et décents, la consommation et la production durables et l'investissement public et privé durable. En conséquence, il pourrait être judicieux de fusionner les orientations stratégiques (par exemple, l'OS 5.2 pourrait être fusionnée avec l'OS 5.1 ; l'OS 5.4 pourrait être fusionnée avec l'OS 5.3 ; l'OS 5.6 pourrait être fusionnée avec l'OS 5.5).

2.8 Objectif 6 : Améliorer la gouvernance à l'appui du développement durable

Objectifs stratégiques	Cibles	Actions régionales	Initiatives phares
OS 6.1 : Dialogue et coopération en matière de préparation aux situations d'urgence		6.1.2 : Coopération en matière de préparation aux situations d'urgence 6.1.3 : Flux de population	
OS 6.2 : Engagement des parties prenantes dans les processus de gouvernance et de prise de décision	D'ici à 2025, deux tiers des pays méditerranéens auront adhéré à la Convention d'Aarhus		IP 6.2.3 : Adoption de la mise en œuvre de la Convention d'Aarhus

OS 6.3 : Mise en œuvre et respect des dispositions en matière d'environnement			IP 6.3.5 : Programmes de renforcement des capacités liés aux obligations environnementales
OS 6.4 : Éducation et recherche au service du développement durable		6.4.5 : Recherche et innovation 6.4.6 : Éducation au développement durable	
OS 6.5 : Capacités régionales de gestion de l'information		6.5.3 : Production et partage de données et d'informations 6.5.4 : Programmes de suivi	IP 6.5.5 : Système d'information intégré accessible au public

Tableau 8 : Évaluation à mi-parcours de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable de l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'objectif 6

Objectif 6 : Améliorer la gouvernance à l'appui du développement durable

Orientations stratégiques	Cibles	Actions régionales	Initiatives phares
OS 6.1 : Dialogue et coopération en matière de préparation aux situations d'urgence	D'ici à 2025, deux tiers des pays méditerranéens ont adhéré à la Convention d'Aarhus	6.1.2 : Coopération en matière de préparation aux situations d'urgence	Programmes de renforcement des capacités liés aux obligations environnementales (6.3.5)
OS 6.2 : Engagement des parties prenantes dans les processus de gouvernance et de prise de décision		6.1.3 : Flux de population	
OS 6.3 : Mise en œuvre et respect des dispositions en matière d'environnement			
OS 6.4 : Éducation et recherche au service du développement durable		6.4.5 : Recherche et innovation 6.4.6 : Éducation en vue du développement durable	Système d'information intégré accessible au public (6.5.5)
OS 6.5 : Capacités régionales de gestion de l'information		6.5.3 : Production et partage de données et d'informations 6.5.4 : Programmes de suivi	

64. Les avancées de l'objectif 6 se poursuivent positivement, comme le souligne l'évaluation mi-parcours de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable : tous les indicateurs présentent des tendances positives, à l'exception des dépenses de R&D en proportion du PIB qui restent inférieures à 1 % dans les pays du Sud de la Méditerranée, alors qu'elles augmentent constamment (+0,2 %) dans les pays du Nord.
65. Les initiatives régionales montrent des progrès vers des modèles de gouvernance plus inclusifs et durables. La mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour l'éducation au développement durable (SMEDD) progresse bien grâce à l'élaboration du Plan d'action, le Partenariat pour la recherche et l'innovation dans la zone méditerranéenne (PRIMA) a été lancé et est pleinement opérationnel, l'institutionnalisation d'un mécanisme régional solide et efficace pour discuter, réguler et renforcer les politiques nationales durables, en particulier dans les domaines non environnementaux, n'a pas été réalisée. Toutefois, SIMPEER, le mécanisme d'examen par les pairs des stratégies nationales pour le développement durable en Méditerranée, constitue une bonne base pour la mise en place d'un tel mécanisme.
66. Des résultats prometteurs ont été obtenus dans le cadre de l'initiative phare sur l'adoption de la mise en œuvre de la Convention d'Aarhus, même si la cible n'a pas encore été atteinte : il faut

l'adhésion de deux pays¹⁵ pour parvenir à ce que « deux tiers des pays méditerranéens aient adhéré à la Convention d'Aarhus ».

67. Malgré le nombre croissant de forums intégrant la société civile dans la gouvernance du développement durable au niveau régional et national à travers l'implication de la société civile, des lacunes persistent, notamment au niveau de l'approche cloisonnée des questions de développement durable, et de l'implication de la société civile et du secteur privé dans la prise de décision, en particulier dans les pays non membres de l'UE. Cette question de l'intégration devrait être développée davantage pour apporter plus de cohérence à la gouvernance environnementale régionale/méditerranéenne et la mobiliser efficacement afin d'atteindre les ODD dans la région, conformément à la tendance observée au niveau global de passer d'une gouvernance fragmentée des affaires maritimes à une gouvernance plus inclusive du développement durable.

2.9 État des moyens de mise en œuvre et de suivi de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable

Objectifs stratégiques	Actions régionales
OS 7.1. Structures de mise en œuvre à l'échelle nationale et régionale, dotées de ressources adéquates	7.1.2 : Renforcement de l'impact de la CMDD
	7.1.3 : Élargissement de la CMDD
	7.1.4 : Meilleure visibilité de la CMDD
	7.1.5 : Promotion par la CMDD de l'échange de bonnes pratiques
OS 7.2 : Mise en place de processus régionaux pour la mise en œuvre et le suivi de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable	7.2.1 : Mise à disposition des ressources nécessaires pour la mise en œuvre et le suivi de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable
	7.2.2 : Préparation d'un plan de mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable
	7.2.3 : Soutien de la CMDD aux politiques nationales de développement durable
	7.2.4 : Évaluation participative à mi-parcours de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable
	7.2.5 : Nouvelle Stratégie méditerranéenne pour le développement durable pour 2026-2035
OS 7.3 : Renforcement des capacités pour le financement de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable	7.3.1 : Portefeuille de projets soutenant les actions de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable et sources de financement
	7.3.2 : Organisation d'ateliers de renforcement des capacités en matière de collecte de fonds à l'intention des gouvernements nationaux et des parties prenantes
	7.3.3 : Création d'une facilité d'investissement pour la mise en œuvre du développement durable
	7.3.4 : Encouragement du secteur privé à collaborer avec la société civile et à promouvoir une responsabilité sociale des entreprises accrue
	7.4.2 : Suivi par la CMDD de la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le
Orientations stratégiques	Actions régionales
OS 7.1 : Structures de mise en œuvre à l'échelle nationale et régionale, dotées de ressources adéquates	7.1.2 : Renforcement de l'impact de la CMDD
	7.1.3 : Élargissement de la CMDD
	7.1.4 : Meilleure visibilité de la CMDD
	7.1.5 : Promotion par la CMDD de l'échange de bonnes pratiques
OS 7.2 : Mise en place de processus régionaux pour la mise en œuvre et le suivi de la SMDD	7.2.1 : Mise à disposition des ressources nécessaires pour la mise en œuvre et le suivi de la SMDD
	7.2.2 : Préparation d'un plan de mise en œuvre de la SMDD
	7.2.3 : Soutien de la CMDD aux politiques nationales de développement durable
	7.2.4 : Évaluation participative à mi-parcours de la SMDD
	7.2.5 : Nouvelle SMDD pour 2026-2035
OS 7.3 : Renforcement des capacités pour le financement de la SMDD	7.3.1 : Portefeuille de projets soutenant les actions de la SMDD et sources de financement
	7.3.2 : 7.3.2 : Organisation d'ateliers de renforcement des capacités en matière de collecte de fonds à l'intention des gouvernements nationaux et des parties prenantes
7.4 : Instauration d'un suivi régulier de la SMDD	7.3.4 : Encouragement du secteur privé à collaborer avec la société civile et à promouvoir une responsabilité sociale des entreprises accrue
	7.4.2 : Suivi par la CMDD de la mise en œuvre de la SMDD
	7.4.3 : Systèmes de suivi de la stratégie basés sur les systèmes de partage de données et d'information existants et prévus du PAM
	7.4.4 : Élaboration et alimentation d'un tableau de bord d'indicateurs de développement durable pour la Méditerranée

68. La mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable repose sur l'appropriation par les parties prenantes et sur un processus collectif facilité par le PNUE/PAM : le système de la Convention de Barcelone. Le chapitre 3 de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable traite de la mise en œuvre de la Stratégie, en se concentrant sur (i) les structures et processus institutionnels, (ii) le financement, (iii) le système de suivi et le tableau de bord régional.
69. Les structures institutionnelles de la Commission méditerranéenne sur le développement durable (CMDD) et de son comité directeur, ainsi que les processus permettant de rendre compte régulièrement de la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne sont renforcés depuis son évaluation à mi-parcours. Cependant, le processus manque encore d'un système de suivi pour collecter et partager les données sur les actions avancées, ainsi que d'un plan d'action et d'une stratégie de financement. En effet, la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable est toujours sous-financée par rapport à son ambition.
70. Le processus de suivi du développement durable en Méditerranée est bien établi et progresse, y compris les indicateurs de base proposés dont l'objectif principal est de fournir des preuves claires et faciles pour délivrer un message sur les principaux défis et le niveau de mise en œuvre des ODD en Méditerranée.
71. Le tableau de bord de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable est aujourd'hui complet, il fournit un large éventail d'indicateurs qui jouent un rôle important dans la mesure des progrès accomplis par les Parties contractantes en vue de la réalisation des ODD. Il faut toutefois équilibrer le nombre d'indicateurs entre les différents objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable et mettre l'accent sur les indicateurs de base pour évaluer les progrès accomplis en matière de développement durable en Méditerranée. Certains indicateurs de base devraient être genrés et sensibles à la jeunesse pour traiter la question persistante des inégalités entre les sexes et de la participation des jeunes et suivre l'intégration de ces questions dans les objectifs et les orientations stratégiques de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable. Les indicateurs de suivi de la mise en œuvre de la stratégie doivent être définis en s'appuyant sur la série d'indicateurs existants afin de ne pas alourdir les capacités d'établissement de rapports des pays.
72. Étant donné le rôle clé des initiatives phares en tant que catalyseurs de la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, il serait essentiel de définir des indicateurs spécifiques pour suivre leurs progrès et de les relier clairement aux indicateurs actuels.
73. Les produits scientifiques et politiques ne sont pas largement utilisés au niveau national et manquent de visibilité au-delà des parties prenantes de la Convention. Il conviendrait de veiller à ce que les résultats scientifiques soient transformés en connaissances orientées vers les politiques ou à ce qu'ils soient appliqués de manière pratique au grand public et aux décideurs au niveau national. Le MedECC devrait être consolidé pour constituer une interface de politique scientifique plus concrète, tout en restant un organe indépendant lié aux structures et institutions méditerranéennes existantes.

74. La Stratégie méditerranéenne pour le développement durable fait partie du Programme 5 de la Stratégie à moyen terme 2022-2027 (SMT). La Stratégie méditerranéenne pour le développement durable est également liée à d'autres résultats et réalisations attendues de la stratégie à moyen terme, ce qui met davantage en évidence les liens entre la stratégie à moyen terme et le plan d'action de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, contribuant ainsi mutuellement aux processus respectifs, y compris aux efforts de communication et de sensibilisation ainsi qu'à l'appui financier.

III. Enseignements et recommandations

75. L'évaluation présentée ci-dessus montre un état d'avancement mitigé de la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable : si plusieurs actions ont été menées par différentes parties prenantes, en particulier au niveau régional, les cibles ne sont pas atteintes et les objectifs ne sont généralement pas réalisés. En particulier, les conclusions indiquent que des progrès, même s'ils sont limités, sont réalisés pour les objectifs 1, 4 et 6, tandis que les objectifs 2, 3 et 5 sont à la traîne.
76. À la suite de l'évaluation de l'état de mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, un examen des questions posées dans les cinq dimensions de l'évaluation (pertinence, cohérence, efficacité, efficience et impact)¹⁶ montre que la valeur ajoutée de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable en tant que cadre stratégique pour la mise en œuvre des ODD dans la région méditerranéenne n'est nullement remise en question. Les résultats globaux indiquent que la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable est reconnue comme un cadre clé pour contextualiser les ODD au niveau méditerranéen.
77. La pertinence de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable s'accroît encore, de même que la sensibilisation de la communauté mondiale et des Parties contractantes à l'importance de relier l'ODD 14 aux autres ODD, par exemple par le biais de la planification de l'espace marin¹⁷, et de tirer parti des liens entre l'objectif de développement durable 14 et d'autres objectifs pour la mise en œuvre du Programme 2030 pour le développement durable¹⁸.
78. Les conclusions suggèrent tout autant que la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable 2016-2025 est pertinente pour relever les défis et saisir les opportunités, les politiques, les plans et les projets sur les questions d'environnement et de développement durable et qu'elle est bien alignée sur les priorités de la communauté internationale et régionale et des principaux acteurs.

Enseignements et bonnes pratiques

79. Les initiatives phares réussies sont celles dont l'organisme responsable de leur mise en œuvre est bien connu, ce qui leur assure une bonne visibilité et la promotion de leurs résultats ; elles parviennent ainsi à mobiliser des fonds auprès de leurs donateurs et partenaires « classiques ».
80. Les actions régionales réalisées sont celles qui ont réussi à tirer profit des opportunités de financement, principalement des fonds de l'UE et du FEM. Elles fournissent des outils et des instruments ainsi qu'une compréhension commune et des approches politiques et d'action communes pour la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable.

¹⁶ Résultat n° 3 : Projet de rapport d'évaluation finale de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable

¹⁷ <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0308597X17300520>

¹⁸ https://sdgs.un.org/sites/default/files/2022-05/ID_8_Leveraging_interlinkages.pdf

81. Cependant, la portée géographique limitée à certains pays et le calendrier à court et moyen terme des projets ne permettent pas d'atteindre les objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable et les actions régionales vers une action transformatrice et une voie de transition.
82. La Stratégie méditerranéenne pour le développement durable est une plateforme intergouvernementale utile pour soutenir la mise en œuvre du développement durable en Méditerranée. Les principaux points forts identifiés sont le dialogue et la diplomatie douce pour développer une approche régionale commune de l'orientation stratégique en Méditerranée, la coopération et les partenariats, le soutien aux projets et le partage des connaissances. Toutefois, les défis restants sont liés à la visibilité au-delà du cercle du système PNUE/PAM, à une efficacité et une efficience accrues, à des indicateurs permettant de suivre les progrès et les avancées.

Recommandations

83. L'appropriation nationale de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable doit être renforcée : le renforcement des capacités pour aider les Parties contractantes à intégrer les objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable et les actions nationales dans les stratégies nationales doit être renforcé, en fournissant des moyens et des outils pour les soutenir (c'est-à-dire SIMPEER, réunions nationales et locales, outils de communication, plateformes, projets, etc.).
84. Il pourrait être judicieux d'identifier et de proposer des moyens de faciliter davantage la présentation des rapports nationaux de mise en œuvre.
85. Mettre fin à la fragmentation et réaliser les profonds changements transformateurs nécessaires pour relier l'ODD 14 aux autres ODD, et se concentrer sur les synergies entre l'action climatique et le développement durable pour surmonter les défis, fournir des solutions gagnant-gagnant et minimiser les compromis¹⁹. En effet, l'ODD 13 est un levier pour réaliser l'ODD 14 en Méditerranée car la région est un point chaud climatique et les actions climatiques des Parties contractantes et des partenaires donnent la priorité aux questions côtières et marines dans leur contribution déterminée au niveau national et leur plan d'action national pour la biodiversité. En outre, les mesures d'adaptation et d'atténuation prévues par les pays pour renforcer la résilience des zones côtières et marines, contribuent à la réalisation d'autres objectifs/ODD de la Stratégie méditerranéenne, en particulier les ODD 15 (Terre), 6 (Eau et assainissement), 7 (Énergie), 8 (Croissance économique durable), 9 (Industrie, innovation et infrastructures), 11 (Villes et infrastructures) et l'ODD 12 (Consommation et production).
86. Ainsi, un certain nombre d'objectifs de développement durable de l'objectif 2 (Gestion des ressources, production alimentaire, développement rural) et de l'objectif 3 (Villes méditerranéennes durables) peuvent être soit fusionnés soit intégrés à l'objectif 1 ; tandis que l'objectif 5 (Transition vers une économie verte et bleue) devrait être plus ciblé : sur les emplois verts et l'économie circulaire, l'investissement public et privé durable lié au financement vert et aux instruments de financement durable.
87. Combler le fossé entre les visions politiques et les processus de mise en œuvre est un aspect essentiel pour la réussite de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, tant au niveau régional que national. À cette fin, il convient de promouvoir un processus participatif plus efficace des parties prenantes, ainsi qu'une approche intégrée plus opérationnelle entre les diverses orientations stratégiques, actions et initiatives phares relevant des mêmes objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable. L'appropriation de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable par les parties prenantes nationales en dehors du

¹⁹ https://sdgs.un.org/sites/default/files/2024-08/UN%20Synergy%20Solutions%20for%20Climate%20and%20SDG%20Action-4_0.pdf

système PNUE/PAM et les partenaires en tant que cadre efficace pour contribuer efficacement à la réalisation des ODD au niveau national est essentielle.

88. La Stratégie méditerranéenne pour le développement durable doit appliquer une approche plus intégrée, hiérarchiser ses objectifs et simplifier sa structure tout en recherchant des leviers pour optimiser sa mise en œuvre afin d'être pleinement alignée sur les engagements mondiaux et régionaux. Parmi les six transformations permettant d'atteindre les ODD grâce à un cadre intégré, trois sont déjà couvertes par la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable « Alimentation durable, terres, eau et océans », « Villes et communautés durables » et « Santé, bien-être et démographie ». Ainsi, la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable mise à jour doit ajouter un accent sur « L'énergie, la décarbonation et l'énergie durable » et « La révolution numérique pour le développement durable ».
89. La Stratégie méditerranéenne pour le développement durable considère le genre comme une question transversale. Cependant, seules deux orientations stratégiques (OS 2.4 et OS 5.1) ciblent spécifiquement les questions de genre, et il n'existe aucun moyen de suivre leurs réalisations spécifiques. En conséquence, les questions de genre et de jeunesse devraient être intégrées dans les orientations stratégiques et les axes stratégiques, et les indicateurs devraient être sensibles au genre et à la jeunesse.
90. Il est nécessaire de relier les initiatives phares aux actions régionales et d'en assurer le suivi à l'aide des indicateurs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable afin de rendre les résultats plus visibles et de promouvoir leur appropriation par les pays. En outre, les initiatives phares réussies devraient être promues et étendues grâce à un financement approprié, en identifiant les initiatives axées sur le développement durable. Les activités de communication doivent être intégrées dans le plan de mise en œuvre de l'initiative, afin de diffuser les résultats auprès des décideurs et des parties prenantes en dehors du cercle du PNUE/PAM, en particulier au niveau local.
91. Tout en reliant les initiatives phares aux objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, il convient de souligner que certaines d'entre elles pourraient contribuer à plus d'un objectif de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable. Par exemple, la nouvelle initiative phare qui est en cours de préparation sur la stratégie méditerranéenne sur les interfaces eau-énergie-alimentation-écosystème (nexus WEFE), pourrait contribuer concrètement à la réalisation de l'objectif 2 Promouvoir la gestion des ressources, la production alimentaire et la sécurité alimentaire, de l'objectif 4 Traiter les changements climatiques comme une question prioritaire pour la Méditerranée et de l'objectif 5 Transition vers une économie bleue et verte.
92. La dimension extérieure du pacte vert pour l'Europe représente une occasion unique de coopérer sur des priorités stratégiques, en particulier l'ODD 14 et les ODD 13 et 15. Certains des éléments constitutifs permettant d'atteindre l'objectif du pacte méditerranéen pour le développement durable (neutralité climatique d'ici à 2050) pourraient être envisagés comme de nouvelles initiatives phares potentielles de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, ou comme des éléments clés pour la révision des initiatives actuelles.
93. Les synergies doivent être renforcées avec les initiatives et programmes pertinents de l'UE, avec l'Union pour la Méditerranée (UpM) et les donateurs autres que l'UE actifs dans la région.
94. Une stratégie de financement ciblée et des plans d'action réalistes avec des résultats clairs sont nécessaires, couvrant une période de trois à quatre ans. Cela pourrait contribuer à mobiliser de nouvelles ressources. Néanmoins, il est nécessaire d'étudier de nouveaux instruments de financement dont le modèle économique est axé sur la protection des écosystèmes marins (produits d'assurance innovants, modulation des primes d'assurance, concessions pour le secteur privé, etc.). Le financement interne fourni par le système PNUE/PAM pour financer la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable par le biais de son budget de base et de la stratégie à moyen terme devrait être mieux promu pour obtenir des financements externes.

95. Il est nécessaire de mobiliser le secteur privé et de renforcer l'implication de la société civile dans les processus de prise de décision et de promouvoir une approche plus concrète de l'égalité des sexes dans les orientations stratégiques.
96. Les indicateurs doivent être équilibrés entre les différents objectifs et être plus spécifiques. Toutefois, les indicateurs du tableau de bord de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable devraient être maintenus afin de ne pas perdre l'analyse des tendances, et les cibles doivent être révisées afin de mieux correspondre aux objectifs, de s'aligner sur les récents engagements et cadres régionaux et mondiaux, et d'être spécifiques à la Méditerranée.
97. Enfin, le système PNUE/PAM doit considérer l'opportunité du prochain Sommet des Nations Unies sur les océans, en 2025, pour inclure la Stratégie méditerranéenne pour la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles, dans le cadre de la déclaration finale et/ou dans les décisions relatives à la Méditerranée. Le PNUE/PAM doit assurer une présence significative à ce Sommet et, en particulier, au Pavillon et à la journée dédiée à la Méditerranée ; dans le même objectif, le processus de révision doit être utilisé pour encourager les pays parties à promouvoir la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable en tant que cadre stratégique pour la mise en œuvre des ODD et du Programme 2030 en Méditerranée. La Stratégie méditerranéenne pour le développement durable peut ensuite être adoptée par les partenaires du PNUE/PAM, en particulier l'UpM et la CE, en tant que cadre commun de l'orientation stratégique en Méditerranée. Ainsi, cela permettra de positionner la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable comme un document de référence stratégique pour capter des financements, tels que les financements résultant de la mise en œuvre du pacte vert européen au niveau externe de l'UE, les activités d'habilitation du FEM, le Fonds vert pour le climat, etc.

IV. Éléments pour la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable actualisée, y compris une proposition pour sa structure actualisée

98. Afin d'éviter un changement radical de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, la logique de sa version actualisée conserve la même structure :

Vision à l'horizon 2050 → Objectifs à l'horizon 2030 → Orientations stratégiques/Actions régionales/Objectifs

99. La Stratégie méditerranéenne pour le développement durable révisée devrait être davantage orientée vers l'action, avec des cibles et des résultats concis et réalistes, et s'efforcer d'éviter toute couche supplémentaire d'engagements pour les pays, en tirant parti des plans et des stratégies déjà adoptés aux niveaux national, régional et mondial.

Objectifs	ODD	Orientations stratégiques
Objectif 1 : Assurer le développement durable dans les zones marines et côtières	ODD 14	OS 1.1 : Renforcer la mise en œuvre et le respect des dispositions des Protocoles de la Convention de Barcelone, notamment les protocoles relatifs à la GIZC, aux sources terrestres, aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique (OS 2.2 et OS 2.4, OS 2.1 et OS 2.3) (OS 3.1, OS 3.2, OS 3.4, OS 3.5).
	ODD 6 ODD 7 ODD 11 ODD 15	OS 1.2 : Établir et appliquer des mécanismes réglementaires, y compris la planification de l'espace maritime, afin de prévenir et de contrôler l'exploitation non durable des ressources en libre accès
Objectif 4 : Lutter contre les changements climatiques en tant que question prioritaire pour la Méditerranée	ODD 13	OS 4.1 : Accroître les connaissances scientifiques
		OS 4.2 + OS 4.3 : Financement des changements climatiques
		OS 4.4 : Réformes institutionnelles et juridiques pour l'intégration efficace des réponses aux changements

		climatiques dans le cadre de développement national et local, en particulier dans le secteur de l'énergie
Objectif 5 : Opérer une transition vers une économie bleue et verte	ODD 8 ODD 9 ODD 12	OS 5.1 : Emplois verts et décents pour tous + OS 5.2 : Révision des définitions et de la mesure du développement, du progrès et du bien-être
		OS 5.3 : Consommation et production durables + OS 5.4 : Innovation environnementale et sociale
		OS 5.5 : Investissement public et privé durable + OS 5.6 : Assurer un marché plus vert et plus inclusif qui intègre le véritable coût environnemental et social des produits et services afin de réduire les externalités sociales et environnementales
Objectif 6 : Améliorer la gouvernance à l'appui du développement durable	ODD 16 ODD 17	6.1 : Renforcer le dialogue et la coopération aux niveaux régional, sous-régional et transfrontalier, notamment en matière de préparation aux situations d'urgence
		6.2 : Promouvoir l'engagement de la société civile, des scientifiques, des communautés locales et des autres parties prenantes, afin de garantir des processus inclusifs et l'intégrité de la prise de décision
		6.3 : Promouvoir la mise en œuvre et le respect des obligations et des accords en matière d'environnement, notamment par la cohérence des politiques basée sur la coordination interministérielle
		6.4 : Promouvoir l'éducation et la recherche au service du développement durable
		6.5 : Renforcer les capacités régionales de gestion de l'information
Questions transversales	ODD 1 ODD 3 ODD 4 ODD 5 ODD 10	

V. Conclusions

100. L'évaluation finale de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable constitue une mise à jour de l'évaluation à mi-parcours réalisée en 2019. Des progrès dans la mise en œuvre des actions régionales sont enregistrés grâce à de nombreux projets principalement financés par le FEM et l'UE, soutenant le système PNUE/PAM et les partenaires. Les projets ont fourni des outils et des instruments démonstratifs intéressants.
101. Cependant, ces résultats prometteurs doivent être un atout pour construire des initiatives régionales plus larges afin d'atteindre les objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable qui ont évolué lentement depuis 2019 et ne sont pas en voie d'atteindre les cibles de 2025 (SMDD) ni les cibles des ODD (2030).
102. La Stratégie méditerranéenne pour le développement durable a ainsi réussi à s'imposer comme une plateforme intergouvernementale utile pour soutenir le développement durable en Méditerranée. Les principales forces identifiées sont le dialogue et la diplomatie douce pour développer une approche régionale commune du développement durable en Méditerranée, la coopération et les partenariats, le soutien aux projets et le partage des connaissances. Cependant, les défis restants sont liés à la visibilité au-delà du cercle du système PNUE/PAM, à une plus grande efficacité et efficience, à des indicateurs pour suivre les progrès et les avancées.
103. Dans sa deuxième phase de mise en œuvre (2016-2025), la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable a fourni une plateforme unique pour soulever les questions de développement durable parmi les priorités des pays riverains de la Méditerranée. Elle a joué un rôle important dans la sensibilisation et le renforcement des connaissances sur les questions environnementales et leurs liens avec la lutte contre la pauvreté, le développement économique et l'amélioration du bien-être des populations. Grâce aux nombreux projets avancés, des outils et des instruments techniques et politiques ont été mis à la disposition des pays pour renforcer leur capacité de gouvernance du milieu marin. Ce succès devrait être utilisé pour construire la prochaine phase de mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, axée sur « l'action pour le changement et la transformation ». La stratégie doit être simplifiée, axée sur les résultats et éviter la redondance et la fragmentation en objectifs sectoriels cloisonnés.

VI. Annexes

Annexe I, Méthodologie, y compris la liste des sources d'information et la liste des parties prenantes

Historique et contexte institutionnel

L'évaluation finale de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD 2016-2025) a été décidée par la 20^{ème} réunion de la Commission méditerranéenne pour le développement durable (CMDD) (14-16 juin 2023) afin de soutenir le processus d'examen de la SMDD, lancé au cours de l'exercice biennal 2024-2025.

L'évaluation finale de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable s'appuie sur les résultats de son évaluation à mi-parcours. L'évaluation à mi-parcours a été réalisée en 2019 et a mis en évidence un certain nombre de réalisations, de lacunes, de défis, d'opportunités et de recommandations pour faire progresser la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable au cours de sa deuxième phase de mise en œuvre (2021-2025). De même, l'évaluation finale de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable devrait être alignée sur les processus mondiaux pertinents et devrait utiliser les résultats de son évaluation à mi-parcours, de l'étude prospective MED 2050, du rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED 2020), du rapport spécial de la MedECC sur les risques côtiers liés au climat et à l'environnement, du rapport 2023 sur l'état de la qualité en Méditerranée, ainsi que des résultats découlant de la population et du suivi régulier du tableau de bord de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, composé de 28 indicateurs.

Au niveau mondial, il convient d'évaluer la manière dont la Stratégie méditerranéenne était et sera alignée sur, et contribuera à, la mise en œuvre des engagements et cibles mondiaux et régionaux les plus récents, ainsi que sur les cadres politiques et de coopération, les initiatives et les programmes pertinents au niveau régional, afin de renforcer encore la mise en œuvre du Programme 2030 et de ses ODD au niveau de la Méditerranée.

Objet, portée et utilisateurs de l'évaluation finale de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable

L'approche, les objectifs et les tâches principales de l'évaluation finale de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable ont été validés par la 25^{ème} réunion du Comité directeur de la CMDD (Athènes, 18-19 avril 2024). L'évaluation finale devrait être remise d'ici à novembre 2024 et devrait inclure des consultations avec les parties prenantes concernées. Le comité directeur de la CMDD a convenu que l'évaluation finale fournit des recommandations pour alimenter le processus de révision de la Stratégie méditerranéenne, en particulier en ce qui concerne l'alignement de la Stratégie sur les cadres mondiaux et régionaux et la prise en compte des lacunes thématiques et systémiques identifiées. L'évaluation finale de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable couvrira également les initiatives phares (IP) actuelles, en indiquant les options potentielles de simplification et/ou de fusion, tout en intégrant les nouvelles initiatives phares.

Le comité directeur de la CMDD a convenu de la création des groupes de travail thématiques suivants pour la révision de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable : i) Planification de l'espace marin facilitée ; ii) Économie circulaire ; iii) Économie océanique/Financement durable, en tenant compte également de l'implication des jeunes et des femmes pour soutenir la mise à jour de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable. Les trois groupes de travail bénéficieront des conclusions de l'évaluation finale de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, tout en donnant un retour d'information pour finaliser leur analyse.

Conformément à ces décisions, l'objectif global de l'évaluation finale de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable est de « fournir des recommandations et quelques éléments initiaux pour une mise à jour de celle-ci, au Comité de pilotage de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable et à la Commission méditerranéenne pour le développement durable, qui conduiraient à une mise à jour ambitieuse de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable en pleine conformité avec les agendas mondiaux et régionaux pertinents et les cadres de coopération, et soutiendraient efficacement les pays méditerranéens pour atteindre les objectifs de développement durable », sur la base de

l'évaluation de l'état de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable ainsi que de la mise en œuvre de l'initiative phare aux niveaux national, sous-régional et régional, et de l'identification des lacunes thématiques potentielles.

La Stratégie méditerranéenne pour le développement durable mise à jour sera soumise pour approbation aux Parties contractantes à la Convention de Barcelone, dans le cadre de la prochaine COP (COP24, 2025).

Méthodologie

Cadre d'analyse

La définition des questions est l'étape cruciale de la conception de l'évaluation. Les pratiques d'évaluation bien connues²⁰ de l'ONU et de l'OCDE utilisent des critères pour rendre le processus systématique et garantir son exhaustivité. Les critères d'évaluation constituent un outil permettant de vérifier, à partir de ces différentes perspectives, que rien n'a été oublié et de développer et d'affiner les questions qui sont essentielles à la conception de l'évaluation. Les six critères d'évaluation sont les suivants : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et le développement durable. Ils posent des questions sur les points suivants²¹ :

- La pertinence : la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable fait-elle ce qu'il faut ?
- La cohérence : dans quelle mesure la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable s'intègre-t-elle ?
- L'efficacité : la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable atteint-elle ses objectifs ?
- L'efficience : la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable soutient-elle en temps opportun l'alignement et la complémentarité des ressources financières disponibles et des opportunités ?
- L'impact : à ce stade du processus de mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, ce critère sera utilisé pour évaluer le système de suivi et évaluation défini dans la stratégie afin de mesurer son impact après son achèvement. La question générique est donc la suivante : comment améliorer le système de suivi de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable afin de prendre en compte les nouveaux développements ?

Ces questions de base doivent être déclinées en questions plus spécifiques à la lumière de l'objectif global de l'évaluation finale.

Le point de départ de l'évaluation finale de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable est constitué par les résultats de l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, réalisée en 2019, en particulier les recommandations formulées à la suite de l'analyse de l'état d'avancement de sa mise en œuvre. Les cinq défis identifiés à l'époque ont été adoptés par les parties prenantes de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable²² : leadership politique, gouvernance et mécanisme de coordination, financement, initiatives phares (IP), et mécanisme de suivi. Ils donnent lieu à des recommandations (tableau n° 1) pour renforcer la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable au cours de sa deuxième phase (2020-2025), dont la réalisation sera également appréciée par l'évaluation finale.

Tableau 1 : Les recommandations de l'évaluation à mi-parcours pour faire avancer la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable

Évaluation à mi-parcours de la Stratégie méditerranéenne	Recommandations de l'évaluation à mi-parcours
--	---

²⁰

- De meilleurs critères pour une meilleure évaluation – Définitions révisées des critères d'évaluation et principes d'utilisation – Réseau du CAD de l'OCDE sur l'évaluation du développement <https://web-archive.oecd.org/2020-09-04/540455-revised-evaluation-criteria-dec-2019.pdf>
- Fonds subsidiaire à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030, Fonds des Nations Unies pour la paix et le développement, <https://www.un.org/fr/unpdf/2030asd>

²¹ Ibid.

²² Les résultats de l'évaluation à mi-parcours ont été soumis, en 2021, à la 19ème réunion de la CMD, à la réunion des correspondants du PAM et à la COP22 de la Convention de Barcelone du PAM

pour le développement durable de l'axe stratégique	
Leadership politique	Instrument contraignant (souple) de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable : utiliser, par exemple, l'approche « se plaindre ou expliquer » pour augmenter la pression sur les acteurs cibles/organisation de sommets politiques de haut niveau avec les chefs d'État, reflétant le HPLF avec les VNR pour augmenter la visibilité politique et l'autonomisation. Conférences annuelles ou semestrielles des parties prenantes pour diffuser les résultats Stratégie méditerranéenne pour le développement durable suivie au niveau national par le biais d'un organe interministériel
Gouvernance et mécanisme de coordination	Renforcement du rôle de la CMDD dans la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable en renforçant son dévouement, ses ressources, sa visibilité et ses capacités. Meilleure interconnexion entre la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable et les autres engagements internationaux en matière d'environnement et la plateforme régionale pour le développement durable. Identification et soutien marqué des actions régionales ou des initiatives intersectorielles contribuant à plusieurs engagements institutionnels Une plus grande implication des secteurs privés et des citoyens. Le PNUE/PAM – Convention de Barcelone devrait s'engager étroitement avec le secteur privé, en particulier dans le domaine de l'économie bleue et verte. Les acteurs économiques régionaux devraient devenir membres ou partenaires de la CMDD. Des campagnes de communication spécifiques devraient cibler le secteur privé
Initiatives phares (IP)	Promouvoir les initiatives phares réussies en tant que bonnes et meilleures pratiques, et les développer grâce à un financement adéquat Nécessité d'un plus grand leadership politique pour faire des IP une pratique inspirante afin d'accroître la visibilité et la réalisation de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable Les initiatives phares devraient être officiellement prises en compte dans le système de suivi/rapport du PNUE/PAM
Financement	Concentrer les ressources limitées disponibles pour développer les actions régionales et les initiatives phares les plus prometteuses. Définir/identifier des schémas d'investissement et de financement adéquats pour une mise en œuvre efficace de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable. Établir une feuille de route, identifier les mécanismes financiers publics et privés et les sources d'investissement potentielles, comme prévu à l'origine Concevoir un label spécifique de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable et récompenser les initiatives les plus intéressantes en matière de développement durable promues par les acteurs régionaux et nationaux
Mécanisme de suivi	Identifier et rendre compte de toutes les initiatives contribuant à la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, au niveau national ou local, par le biais d'un processus de suivi continu, transparent et ouvert Les indicateurs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable devraient être davantage intégrés et alignés sur les indicateurs des ODD, afin de faciliter la collecte des données et d'éviter la lassitude des rapports. Améliorer le tableau de bord méditerranéen du développement durable pour qu'il devienne stratégiquement plus favorable aux objectifs fondamentaux de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable

Compte tenu de ces cinq dimensions de l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, les questions de l'évaluation finale sont formulées comme suit au regard des cinq premiers critères²³ de l'ONU et de l'OCDE, à savoir la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et l'impact :

- Pertinence/leadership politique : la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable fait-elle ce qu'il faut ?
 - La Stratégie méditerranéenne pour le développement durable a-t-elle été utilisée comme un levier pour orienter les décisions politiques en matière de développement durable, au niveau national ? Comment ?
 - Quel est le soutien politique au niveau national et régional ?
 - Quelle est l'intégration des questions de genre, des jeunes et des groupes minoritaires ?
 - Quels enseignements peut-on tirer pour améliorer la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable et des initiatives phares et les rendre utiles aux Parties et aux parties prenantes pour mettre en œuvre leurs engagements mondiaux et régionaux ?
 - Quel soutien politique et comment le mobiliser pour passer d'approches sectorielles/silo à des approches thématiques horizontales/spatialisées ?
 - Comment impliquer davantage les parties prenantes à plusieurs niveaux dans la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, y compris les acteurs non étatiques tels que le secteur privé et les institutions financières ?
 - Comment renforcer la participation de parties prenantes plus larges, en dehors du système PNUE/PAM ?
 - Comment faire de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable la priorité transversale au niveau national ?
- Cohérence/gouvernance et mécanisme de coordination :
 - Dans quelle mesure la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable représente-t-elle un instrument pour soutenir concrètement le développement durable aux niveaux national, régional et international ?
 - Dans quelle mesure la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable est-elle utilisée pour la mise en œuvre des engagements mondiaux aux niveaux régional et national ?
 - Dans quelle mesure la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable est-elle considérée comme un engagement régional par les partenaires/bailleurs de fonds ?
 - Quels éléments doivent être modifiés ou ajoutés afin de réviser la stratégie, sans changements majeurs, de manière à ce qu'elle soit pleinement alignée sur les engagements mondiaux et régionaux ?
 - Quelles synergies peuvent être concrètement développées avec les cadres et initiatives de coopération régionale et sous-régionale, par exemple via les initiatives phares ?
- Efficacité :
 - Quels sont les réalisations, les meilleures pratiques et les succès (objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable/orientations stratégiques/actions/actions concrètes pour atteindre les ODD, en particulier, l'ODD-14, l'ODD-11, l'ODD-13, l'ODD-7, l'ODD-15, l'ODD-12, l'ODD-16, l'ODD-17/résultats et réalisations de l'initiative phare) ?
 - Quelles sont les priorités émergentes au niveau régional et national, à la lumière des engagements et des cadres mondiaux ?
 - Quelles sont les lacunes thématiques potentielles de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable ? (par exemple, le rôle des PEM, le financement vert/bleu, le rôle de la recherche et de l'innovation dans le développement durable, la connaissance des océans, etc.)

²³ Le critère de « développement durable » n'est pas approprié au regard de la portée de l'évaluation et des questions auxquelles l'évaluation cherche à répondre.

- Comment les initiatives réussies peuvent-elles être promues et étendues grâce à un financement approprié ?
- Comment les initiatives phares peuvent-elles être mieux reliées aux orientations stratégiques de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, afin de devenir des pratiques inspirantes qui augmentent la visibilité et les réalisations de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable ?
- Est-il nécessaire de hiérarchiser les objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable ?
- Efficience/financement :
 - La Stratégie méditerranéenne est-elle un levier pour la mobilisation de financements en faveur du développement durable dans la région méditerranéenne ?
 - La Stratégie méditerranéenne pour le développement durable est-elle utilisée par les donateurs pour définir leurs critères de financement des projets et des programmes ?
 - Comment pouvons-nous assurer une mobilisation efficace des ressources ?
 - Le processus d'alignement des financements que la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable peut soutenir est-il suffisamment synergique avec les cadres régionaux pertinents et les initiatives de coopération ?
- Impact :
 - Comment le système de suivi de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable peut-il être amélioré pour tenir compte des nouveaux développements ?
 - Dans quelle mesure les orientations stratégiques correspondent-elles aux fonctionnalités du tableau de bord/au nombre d'indicateurs ?
 - Comment harmoniser les indicateurs de suivi de la mise en œuvre des initiatives phares avec ceux de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable ? Comment mieux aligner les initiatives phares sur les orientations stratégiques de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable ?
 - Comment mieux suivre la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable au niveau national, sans alourdir la charge de travail des pays en matière d'établissement de rapports ?
 - Comment renforcer l'interface science/politique ?

Pour répondre à ces questions, l'évaluation finale de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable combinera différents outils pour fournir une évaluation complète, à la fois qualitative et quantitative.

L'évaluation quantitative et son utilisation dans l'évaluation qualitative

L'évaluation quantitative est basée sur le rapport du tableau de bord du Plan Bleu qui a été finalisé en juin 2024. En effet, dans le cadre de l'évaluation finale de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, le Plan Bleu/CAR a démarré en janvier 2024 une évaluation quantitative pour renseigner sur l'évolution et l'état du développement durable à l'échelle régionale. Le travail est basé sur le suivi et l'évaluation du tableau de bord de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable et de son recueil de 28 indicateurs, non seulement à partir de la dernière mise à jour en 2023, mais sur la période des 10 dernières années (2015-2024)²⁴. **Les chiffres et les faits résultant de l'analyse du tableau de bord seront instrumentaux pour fournir des preuves et des arguments pour l'évaluation qualitative. Ils seront utilisés pour mettre à jour l'évaluation faite par l'évaluation à mi-parcours, objectif stratégique par objectif stratégique, y compris les actions et les initiatives phares (voir l'annexe 3).**

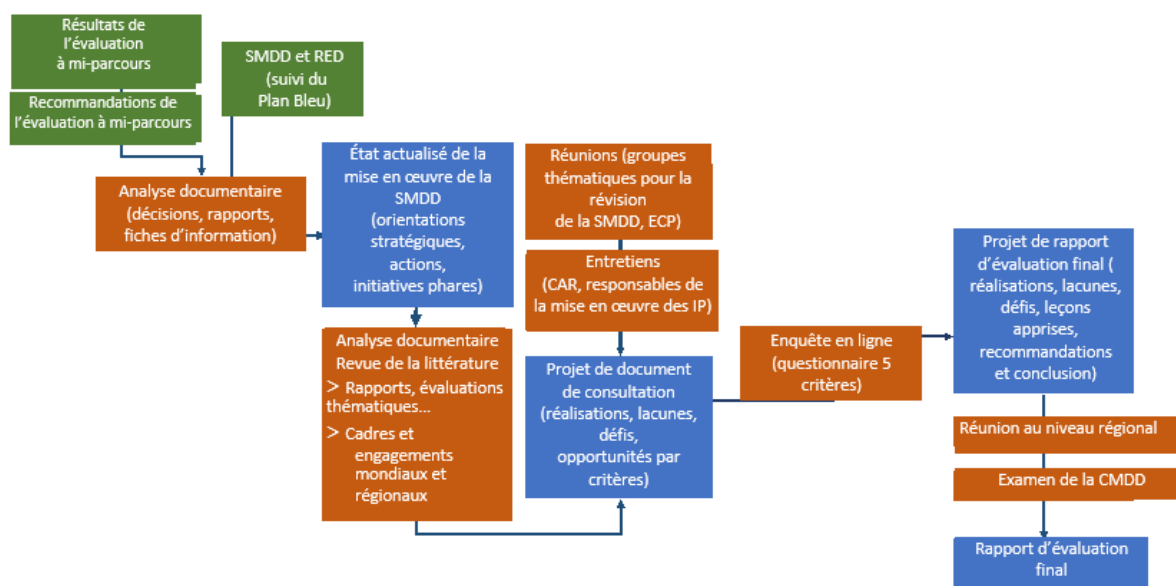
L'évaluation qualitative comprend une analyse documentaire et une revue de la littérature, ainsi que des consultations avec les parties prenantes. Le point de départ est constitué par les résultats et les

²⁴ UNEP/MED WG.586/3 – 25ème réunion du Comité directeur de la CMDD – Athènes, Grèce, 18-19 avril 2024 – Point 3 de l'ordre du jour : Rapport du coordonnateur sur les activités de développement durable pour la période juin 2023-mars 2024 – Point 4 de l'ordre du jour : Mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) – Point 5 de l'ordre du jour : Questions spécifiques

recommandations de l'évaluation à mi-parcours réalisée en 2020. Le rapport final de l'évaluation à mi-parcours a mis en évidence les principales réalisations et lacunes de la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable. Il fournit les progrès globaux et l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable. Une attention particulière a été accordée aux actions régionales, aux initiatives phares et aux cibles à atteindre avant, pendant ou à proximité de l'année 2020.

L'état d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable sera analysé au regard des cinq critères (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et développement durable) afin d'identifier les lacunes et les possibilités d'amélioration de sa mise en œuvre. Le résultat de cette étape est le document de consultation qui sera utilisé pour élaborer le questionnaire de l'enquête en ligne, qui mobilisera un grand nombre de parties prenantes, grâce à l'implication des partenaires et des réseaux du PNUE/PAM. Les apports de l'étape de consultation seront déterminants pour finaliser les rapports d'évaluation finale de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, y compris les recommandations pour la révision de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable.

Tableau 3 : Schéma de la méthodologie



Revue de la littérature

La revue de la littérature couvre plusieurs types de documents (voir annexe 1 : Liste des sources d'information) afin d'apporter des réponses aux questions de l'évaluation.

Cette analyse documentaire comprend :

- L'examen de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable comprendra les publications, les fiches techniques et les rapports du CAR, les rapports et les sites web des initiatives phares qui seront utiles pour mettre à jour les résultats de l'évaluation à mi-parcours, en identifiant les principales réalisations au cours des deux dernières années ainsi que les lacunes thématiques dans la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable.
- Le niveau national de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable est abordé à travers l'examen des documents nationaux/gouvernementaux disponibles²⁵ pour identifier

²⁵ Examen national volontaire, Contribution déterminée au niveau national, Stratégie et plan d'action nationaux pour la biodiversité, etc.

les tendances générales dans la mise en œuvre des ODD et les priorités définies par les pays. Les données saisies seront complétées par les données recueillies via le questionnaire.

- L'examen complémentaire des publications scientifiques et académiques permettra d'identifier l'état de l'art et des connaissances sur les questions liées au développement durable dans la région méditerranéenne (adaptation aux changements climatiques, planification de l'espace marin, économie circulaire, économie océanique/financement durable...) ainsi que les bonnes pratiques et les actions réussies. Cela permettra également d'identifier les moyens de renforcer la mise en œuvre des initiatives phares et leur mise à l'échelle avec les ressources appropriées.
- Tandis que, les nouveaux cadres, processus et développements au niveau mondial et régional permettent d'identifier les nouveaux éléments qui devront être pris en compte pour mettre à jour la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, au regard des lacunes identifiées.

Tableau 4 : Cadre de l'évaluation finale

Questions de l'évaluation finale Dimensions de l'analyse	État actualisé de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable et de l'initiative phare	Meilleures pratiques/succès	Lacunes Défis	Enseignements à tirer	Recommandations pour la révision de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable	Indicateurs du tableau de bord et conclusion de l'analyse de la limite planétaire, à titre de preuve
Pertinence/leadership politique	- La Stratégie méditerranéenne pour le développement durable a-t-elle été utilisée comme un levier pour orienter les décisions politiques en matière de développement durable, au niveau national ? Comment ? - Quel soutien politique existe-t-il, au niveau national et régional, pour les questions relatives à la Méditerranée et au littoral ? - Quelle est l'intégration des questions de genre, des jeunes et des groupes minoritaires ?	Identifiés par la revue de littérature et complétés par les données recueillies lors de la consultation des parties prenantes. Quels enseignements peut-on tirer pour améliorer la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable et des initiatives phares et les rendre utiles aux Parties et aux parties prenantes pour mettre en œuvre leurs engagements mondiaux et régionaux ?			- Quel soutien politique et comment le mobiliser pour passer d'approches sectorielles/silo à des approches thématiques horizontales/spatialisées ? - Comment impliquer davantage les parties prenantes à plusieurs niveaux dans la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, y compris les acteurs non étatiques tels que le secteur privé et les institutions financières ? - Comment renforcer la participation de parties prenantes plus larges, en dehors du système PNUE/PAM ? - Comment faire de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable la priorité transversale au niveau national ?	Indicateur 6 Indicateur 24
Cohérence/gouvernance et mécanisme de coordination	- Dans quelle mesure la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable représente-t-elle un instrument pour soutenir concrètement le développement durable aux niveaux national, régional et international ? - Dans quelle mesure la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable est-elle utilisée pour la mise en				- Quels éléments doivent être modifiés ou ajoutés afin de réviser la stratégie, sans changements majeurs, de manière à ce qu'elle soit pleinement alignée sur les engagements mondiaux et régionaux ? - Quelles synergies peuvent être concrètement développées avec les cadres et initiatives de coopération régionale et sous-régionale, par exemple via les initiatives phares ?	

	œuvre des engagements mondiaux aux niveaux régional et national ? ▪ Dans quelle mesure la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable est-elle considérée comme un engagement régional par les partenaires/bailleurs de fonds ?			
Efficacité/ (CAR, orientations stratégiques/actions/initiatives phares, réseaux)	▪ Quelles sont les réalisations, les meilleures pratiques et les succès liés à ce qui suit : ○ Objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable/orientations stratégiques/actions/ ○ Actions concrètes pour atteindre les ODD, en particulier, l'ODD-14, l'ODD-11, l'ODD-13, l'ODD-7, l'ODD-15, l'ODD-12, l'ODD-16, l'ODD-17/ ○ Résultats et effets de l'initiative phare ▪		▪ Quelles sont les priorités émergentes au niveau régional et national, à la lumière des engagements et des cadres mondiaux ? ▪ Quelles sont les lacunes thématiques potentielles de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable ? (par exemple, le rôle des PEM, le financement vert/bleu, le rôle de la recherche et de l'innovation dans le développement durable, la connaissance des océans, etc.) ▪ Comment les initiatives réussies peuvent-elles être promues et étendues grâce à un financement approprié ? ▪ Comment les initiatives phares peuvent-elles être mieux reliées aux orientations stratégiques de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, afin de devenir des pratiques inspirantes qui augmentent la visibilité et les réalisations de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable ? ▪ Est-il nécessaire de hiérarchiser les objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable ?	Indicateur 7 (14.5.1) Indicateur 8a – 8b (14.4.1) Indicateur 10 (15.a.1) Indicateur 12 (6.4.2) Indicateur 14 (6.1.1) Indicateur 15 (6.2.1) Indicateur 17a – 17b (15.5.1) Indicateur 18a (11.1.1) Indicateur 20 (11.6.1) Indicateur 22a (7.3.1) Indicateur 22b (7.2.1) Indicateur 23a – 23b (8.4.2) Indicateur 27 (16.10.2) Etc.

Effizienz/finanzierung	- La Stratégie méditerranéenne est-elle un levier pour la mobilisation de financements en faveur du développement durable dans la région méditerranéenne ? - La Stratégie méditerranéenne pour le développement durable est-elle utilisée par les donateurs pour définir leurs critères de financement des projets et des programmes ?		- Comment pouvons-nous assurer une mobilisation efficace des ressources ? - Le processus d'alignement des financements que la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable peut soutenir est-il suffisamment synergique avec les cadres régionaux pertinents et les initiatives de coopération ?	Étude du Plan Bleu sur le financement et les changements climatiques
Impact/suivi et évaluation	Comment le système de suivi de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable peut-il être amélioré pour tenir compte des nouveaux développements ? Dans quelle mesure les orientations stratégiques correspondent-elles aux fonctionnalités du tableau de bord/au nombre d'indicateurs ?		- Comment harmoniser les indicateurs de suivi de la mise en œuvre des initiatives phares avec ceux de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable ? - Comment mieux aligner les initiatives phares sur les orientations stratégiques de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable ? - Comment assurer le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable au niveau national, sans alourdir la charge de travail des pays en matière de rapports ? - Comment renforcer l'interface science/politique ?	Chapitre III : Tableau de bord du développement durable Proposition de 8 indicateurs de base/alignement sur l'accord multilatéral sur l'environnement/ensemble mondial d'indicateurs

Projet de table des matières du rapport d'évaluation finale de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable

Le rapport d'évaluation finale contiendra les parties suivantes :

- Résumé analytique
- Introduction/contexte de l'évaluation finale
- Profil de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable
- Description de la méthode d'évaluation utilisée et de ses limites
- Mise à jour des résultats et des recommandations de l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (sur la base des tableaux du chapitre 4.3 du rapport de l'évaluation à mi-parcours « État d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable »).
- Principales conclusions par rapport aux cinq critères adoptés : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact
- Enseignements et bonnes pratiques
- Recommandations et éléments pour la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable actualisée, y compris la proposition de sa structure actualisée
- Conclusion
- Annexes comprenant le cahier des charges de l'évaluation finale de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, les outils de collecte de données, la liste des documents examinés, la liste des principaux cadres et engagements régionaux et internationaux, la liste des personnes interrogées, etc.

Liste des sources d'information

Décisions et rapports du PNUE/PAM

- UNEP(DEPI)/MED WG.441/3 – Rapport du Secrétariat sur les travaux effectués et l'avancement de la mise en œuvre des recommandations de la 16ème réunion de la CMDD – Rapport d'activité des travaux effectués depuis la 16ème réunion de la CMDD
- UNEP/MAP WG.560/4 – Résultats de l'étude prospective MED 2050 (20ème réunion de la Commission méditerranéenne sur le développement durable, Marseille, France, 14-16 juin 2023)
- UNEP/MAP WG.560/6 – Rapport de la 20ème réunion de la CMDD, Marseille, France, 14-16 juin 2023
- UNEP/MAP WG.560/Inf.3 – Tableau de bord méditerranéen de la consommation et de la production durables, y compris la mise à jour des indicateurs de consommation et de production durables par le CAR/PCS MedWaves
- UNEP/MED WG.469/3 – Rapport sur l'état d'avancement des travaux après la 17ème réunion du CMDD
- UNEP/MED WG.493/3 – Rapport sur l'état d'avancement des travaux pour la période de juin 2019 à avril 2021 et questions spécifiques
- UNEP/MED WG.493/5 – Mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) – Évaluation à mi-parcours de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) – Projet de rapport final
- UNEP/MED WG.493/Inf.6 – Mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) Tableau des rapports de la SMDD – Accent mis sur les cibles et les initiatives phares (mars 2021)
- UNEP/MED WG.560/Inf.4 – Mise à jour des initiatives et activités phares en vue de la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (20ème réunion du Comité directeur de la CMDD, 14-16 juin 2023)
- UNEP/MED WG.568/20 – Rapport de la réunion des correspondants du PAM Istanbul, Turquie, 12-15 septembre 2023
- UNEP/MED WG.586/3 – Rapport d'activité et questions spécifiques (25ème réunion du Comité directeur de la CMDD (Athènes, Grèce, 18-19 avril 2024))
- UNEP/MED WG.586/3/Add.1 – Rapport d'activité et questions spécifiques – Additif 1 (25ème réunion du Comité directeur de la CMDD (Athènes, Grèce, 18-19 avril 2024))
- UNEP/MED WG.586/4 – Projet de mandat des groupes de travail thématiques d'experts pour la révision de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (CMDD) (25ème réunion du Comité directeur de la CMDD (Athènes, Grèce, 18-19 avril 2024))
- UNEP/MED WG.586/Inf.3 – Rapports des réunions du Comité directeur élargi de la Commission méditerranéenne sur le développement durable (25ème réunion du Comité directeur de la CMDD (Athènes, Grèce, 18-19 avril 2024))
- UNEP/MED WG.586/Inf.4 – Questions spécifiques (25ème réunion du Comité directeur de la CMDD (Athènes, Grèce, 18-19 avril 2024))
- UNEP/MED WG.586/Inf.5 – Renforcement de la gouvernance systémique de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (CMDD) (25ème réunion du Comité directeur de la CMDD (Athènes, Grèce, 18-19 avril 2024))
- UNEP/MED WG.586/Inf.6 – Propositions de nouvelles initiatives phares (25ème réunion du Comité directeur de la CMDD (Athènes, Grèce, 18-19 avril 2024))
- Édition 2020 du rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED) <https://www.unep.org/unepmap/fr/resources/2020-edition-state-environment-and-development-mediterranean-soed>

- MedECC MAR1 – Changements climatiques et environnementaux dans le bassin méditerranéen <https://www.unep.org/unepmap/fr/resources/medecc-mar1-climate-and-environmental-change-mediterranean?%2Fresources%2Fmedecc-mar1-climate-and-environmental-change-mediterranean=>
- Rapport sur le mécanisme simplifié d'examen par les pairs (SIMPEER) <https://planbleu.org/publications/rapport-simpeer-mecanisme-simplifie-dexamen-par-les-pairs-des-strategies-de-developpement-durable-des-pays-mediterraneens/>
- Implementing SDG 12 in the Mediterranean, series of factsheets <https://www.switchtogreen.eu/implementing-sdg-12-in-the-mediterranean/>

23^{ème} réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocoles (Portoroz, Slovénie, 5-8 décembre 2023)

- UNEP/MED IG.26/22* – Rapport de la 23^{ème} réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocoles
- UNEP/MED IG.26/21 – Déclaration ministérielle de la COP-23 à Portoroz
- Décision IG.25/1 – Stratégie à moyen terme du PNUE/PAM 2022-2027
- Décision IG.26/3 – Rapport sur l'état de la qualité de la Méditerranée 2023 et une politique d'approche écosystémique renouvelée en Méditerranée

Assemblée des Nations Unies pour le Programme des Nations Unies pour l'environnement – Sixième session Nairobi, 26 février-1^{er} mars 2024

- UNEP/EA.6/L.12 – Projet de résolution sur la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets
- UNEP/EA.6/L.17 – Projet de résolution sur le renforcement de l'action internationale de lutte contre la désertification et la dégradation des terres, la remise en état des terres dégradées, la promotion de la conservation et de la gestion durable des terres, la contribution à la neutralité en matière de dégradation des terres et le renforcement de la résilience à la sécheresse
- UNEP/EA.6/L.16 – Projet de résolution sur des solutions efficaces et inclusives pour renforcer les politiques de l'eau afin de parvenir à un développement durable dans le contexte des changements climatiques, de la perte de biodiversité et de la pollution
- UNEP/EA.6/L.18 – Renforcement des efforts déployés dans les océans pour lutter contre les changements climatiques, l'appauvrissement de la biodiversité marine et la pollution
-
- UNEP/EA.6/HLS/L.1 – Projet de déclaration ministérielle de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement à sa sixième session – Actions multilatérales efficaces, inclusives et durables pour lutter contre les changements climatiques, l'appauvrissement de la biodiversité et la pollution

Indicateurs

- Tableau de bord du développement durable en Méditerranée, <https://wesi.unep.org/article/dashboard>
- Suivi des progrès du Plan d'action régional sur la consommation et la production durables en Méditerranée <https://switchmed.eu/fr/politique/suivi-des-progres-du-plan-daction-regional-sur-la-consommation-et-la-production-durables-en-mediterranee/>

Autres

- ISSD, Earth Negotiations Bulletin, Vol.16 No.176 – Résumé de la sixième session du Comité des représentants permanents à composition non limitée et de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement – 19 février-1er mars 2022

Publications des Nations Unies, des gouvernements et d'autres OIG

- Rapport sur les objectifs de développement durable, 2023, <https://unstats.un.org/sdgs/report/2023/>
- Sustainable Development in the Mediterranean, Report 2020, Transformations to achieve the Sustainable Development Goals https://sdsn-mediterranean.unisi.it/wp-content/uploads/sites/30/2020/11/MED_SDG2020-def_compressed.pdf
- Évaluation des progrès : environnement et ODD, 2021, <https://www.unep.org/resources/publication/measuring-progress-environment-and-sdgs>
- Le développement durable dans la région méditerranéenne, Rapporteur : Lidija Pavić-Rogošić, REX/526 Le développement durable dans la région méditerranéenne, AVANT-PROJET DE RAPPORT D'INFORMATION, section Relations extérieures <https://www.eesc.europa.eu/sites/default/files/files/eesc-2020-01279-00-00-apri-tra-fr.pdf>
- TOWARDS 2030: AGENDA FOR A GREENER MED – Contributing to Achieving the Environmental SDGs in the Mediterranean – (2030GreenerMed) https://ufmsecretariat.org/wp-content/uploads/2022/03/220304-Presentación_Final_Light.pdf
- A Sustainable Blue Economy for the Mediterranean: Challenges, Opportunities and Policy Pathways, eco-union, 2024, <https://www.ecounion.eu/wp-content/uploads/2024/01/Policy-Report-39-Blue-economy.pdf>

Littérature académique et grise

- Mélanie Requier-Desjardins, CIHEAM Dorian Kalamdezos Navarro, FAO – L'Agenda 2030 pour le développement durable en Méditerranée <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/2747e110-8441-4404-ab33-fa2831bc3418/content>
- Cramer, W., Guiot, J., Fader, M. et al. Climate change and interconnected risks to sustainable development in the Mediterranean. Nature Climate Change 8, 972–980 (2018). <https://doi.org/10.1038/s41558-018-0299-2>
- Selecting indicators for measuring progress towards sustainable development goals at the global, national and corporate levels <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2352550923002786>
- Tracking on food and agriculture-related SDG indicators in the Mediterranean region, Pier Paolo Miglietta, Benedetta Coluccia, Mattia Andrea Pacifico, Giulio Malorgio, 2023, <https://newmedit.iamb.it/bup/wp-content/uploads/2023/09/04-Tracking-on-food.pdf>
- Integrating the ocean into the climate regime: Future prospects, Julien Rochette (IDDRI), Marine Lecerf (Ocean and Climate Platform), Matthieu Wemaëre (IDDRI), Loreley Picourt (Ocean and Climate Platform) https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20Iddri/D%C3%A9cryptage/202406-IB0424-ocean%20climate_0.pdf
- 2024, une année charnière pour la coopération internationale sur le développement durable, Céline Kauffman (Iddri), Léna Spinazé (Iddri), <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/billet-de-blog/2024-une-annee-charniere-pour-la-cooperation>
- Charting the course: Elements of a roadmap for achieving the 30x30 target in the Ocean, Julien Rochette (IDDRI), Timothée Cook (BlueSeeds), Margaux Janin (BlueSeeds), Marie-Aude Sévin (BlueSeeds), https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20Iddri/D%C3%A9cryptage/202406-IB0524-30x30_0.pdf

Publications nationales

- Voluntary national reviews, <https://sustainabledevelopment.un.org/vnrs/>
- Contribution déterminée au niveau national <https://unfccc.int/fr/a-propos-des-ndcs/contributions-determinees-au-niveau-national-ndcs>
- Stratégie nationale pour le développement durable (disponible sur le Web)
- Stratégie nationale pour la transition écologique (disponible sur le Web)
- Stratégie nationale pour la transition énergétique (disponible sur le Web)
- Stratégie nationale pour l'économie circulaire/l'économie verte/l'économie bleue (disponible sur le Web)

Cadres et engagements régionaux et internationaux pertinents²⁶

Au niveau mondial, les engagements et cadres suivants sont pertinents pour la révision de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable :

- Principaux résultats et engagements de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les océans tenue à Lisbonne en juin 2022, en particulier les priorités soulevées sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant du transport maritime international, en particulier le transport maritime ; renforcer l'interface science-politique pour la mise en œuvre de l'objectif 14 ; explorer, développer et promouvoir des solutions de financement innovantes pour conduire la transformation vers des économies durables basées sur les océans, et la mise à l'échelle des solutions basées sur la nature et des approches basées sur l'écosystème
- Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal (KMGBF) de 2022, en particulier sa cible 3 qui appelle à garantir et à permettre que, d'ici à 2030, au moins 30 % des zones côtières et marines, notamment les zones revêtant une importance particulière pour la biodiversité et les fonctions et services écosystémiques, soient effectivement conservées et gérées
- COP27 sur les changements climatiques limite le réchauffement à environ 1,5 °C et exige que les émissions mondiales de gaz à effet de serre soient réduites de 43 % d'ici à 2030
- Déclaration de la COP28 sur le climat et la santé a été l'une de celles qui ont été signées par le plus grand nombre de pays : 143 courtiers, dont 15 sont des Parties contractantes à la Convention de Barcelone, et deuxième après la Déclaration sur l'agriculture, l'alimentation et le climat, signée par 159 courtiers, dont 18 sont des Parties contractantes à la Convention de Barcelone
- Coalition for High Ambition Multilevel Partnerships (CHAMP) pour l'action climatique de la COP28, afin de renforcer la coopération, lorsque cela est applicable et approprié, avec les gouvernements infranationaux dans la planification, le financement, la mise en œuvre et le suivi des stratégies climatiques
- Les COP/la CLD invitent les parties à renforcer leurs engagements pour atteindre des cibles nationales de neutralité en matière de dégradation des terres d'ici à 2030
- Négociations sur le traité mondial des Nations Unies visant à mettre fin à la pollution plastique, qui devraient être finalisées d'ici à la fin de 2024
- Accord de 2023 au titre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer relatif à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale (accord BBNJ) désormais ouvert à la signature
- Résolution 76/296 de l'Assemblée générale des Nations Unies de juillet 2022 « Notre océan, notre avenir, notre responsabilité », qui souligne que ses objectifs peuvent également être

²⁶ UNEP/MED WG.586/Inf.4 – 18 mars 2024

appliqués avec succès au niveau régional par le biais d'une sensibilisation et d'une coopération accrue aux niveaux régional et sous-régional

- Résolution de la sixième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur le renforcement des efforts déployés dans le domaine des océans pour lutter contre les changements climatiques, la perte de biodiversité marine et la pollution qui, entre autres, invite les États membres à renforcer les moyens de mise en œuvre pour améliorer la capacité à atteindre les objectifs de développement durable liés aux océans et à mettre en œuvre les conventions pertinentes ; et appelle à la poursuite de la coopération et de la coordination sur les questions marines entre toutes les instances et organisations mondiales et régionales pertinentes afin d'atteindre de manière cohérente l'objectif de développement durable 14 et d'autres objectifs de développement durable liés aux océans ainsi que leurs cibles
- Cadre mondial sur les produits chimiques – Pour une planète exempte de produits chimiques et de déchets nocifs
- Rapport sur les ODD 2023, en particulier les cinq domaines clés mis en évidence pour une action urgente sur 1. réitérer l'engagement de sept années d'action accélérée, soutenue et transformatrice, tant au niveau national qu'international ; 2. faire progresser les politiques et actions concrètes, intégrées et ciblées pour éradiquer la pauvreté, réduire les inégalités et mettre fin à la guerre contre la nature, en mettant l'accent sur la promotion des droits des femmes et des filles ; 3. renforcer la capacité nationale et internationale à réaliser les objectifs de développement durable ; 4. s'engager à nouveau, lors du Sommet sur les ODD, à réaliser le programme d'action d'Addis-Abeba et à mobiliser les ressources ; 5. faciliter le renforcement continu du système de développement des Nations Unies et stimuler la capacité du système multilatéral à relever les défis émergents et à combler les lacunes et les faiblesses liées aux objectifs de développement durable.

Au niveau régional, un certain nombre de cadres politiques et de coopération, d'initiatives et de programmes sont complémentaires aux cadres mondiaux et pertinents pour la révision de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable :

- Le pacte vert pour l'Europe en tant que cadre global, y compris au sein de la politique de voisinage et d'élargissement de l'UE, et la cible des recommandations de février 2024 pour 2040 visant à atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050 et qui indique quels sont les éléments constitutifs pour atteindre l'objectif, dont certains pourraient être facilement envisagés comme de nouvelles initiatives phares potentielles de la Stratégie méditerranéenne pour l'Europe, ou comme des éléments clés pour la révision des initiatives actuelles : 1. un système énergétique résilient et décarboné pour les bâtiments, les transports et l'industrie ; 2. des politiques agricoles efficaces ; 3. la diplomatie climatique et les partenariats de l'UE ; 4. la politique climatique en tant que politique d'investissement ; 5. l'équité, la solidarité et les politiques sociales au cœur de la transition ; 6. des infrastructures pour fournir, transporter et stocker l'hydrogène et le CO₂ ; 7. une révolution industrielle compétitive basée sur l'efficacité des ressources, la décarbonisation et les technologies propres.
- La communication de la Commission européenne de 2021 sur un partenariat renouvelé avec le voisinage méridional, qui comprend des priorités telles que la transition verte : résilience aux changements climatiques, énergie et environnement
- Le rapport 2022 de la CE sur la mise en œuvre de la directive relative à la planification de l'espace maritime
- La déclaration ministérielle de 2021 de l'Union pour la Méditerranée (UpM) sur l'économie bleue et la déclaration ministérielle de 2021 sur l'environnement et l'action pour le climat.

- Le cadre de coopération de bassin maritime WestMed Initiative pour le développement d'une économie bleue durable entre l'Algérie, la France, l'Italie, la Libye, Malte, le Maroc, la Mauritanie, le Portugal, l'Espagne et la Tunisie pour une économie bleue durable dans la partie occidentale de la Méditerranée
- Le cadre de coopération macro-régional EUSAIR pour le développement durable de la sous-région de l'Adriatique ionienne, en particulier entre l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Grèce, l'Italie, le Monténégro, la Macédoine du Nord, Saint-Marin, la Serbie et la Slovénie
- La mission océanique de la CE et ses projets phares en Méditerranée, axés sur les déchets marins, les ports bleus et la biodiversité
- En complément des programmes de coopération transnationale en Méditerranée, les programmes Interreg 2021-2027 Euro-Med, Next Med et Adrion, financent des projets transnationaux sur le milieu côtier et marin, ainsi que sur l'économie bleue, l'économie circulaire et les changements climatiques, le programme PRIMA, etc.

Liste des parties prenantes

Une liste des parties prenantes existantes du système PNUE/PAM est détaillée ci-dessous, sur la base des informations fournies par l'unité de coordination du PNUE/PAM en juin 2024

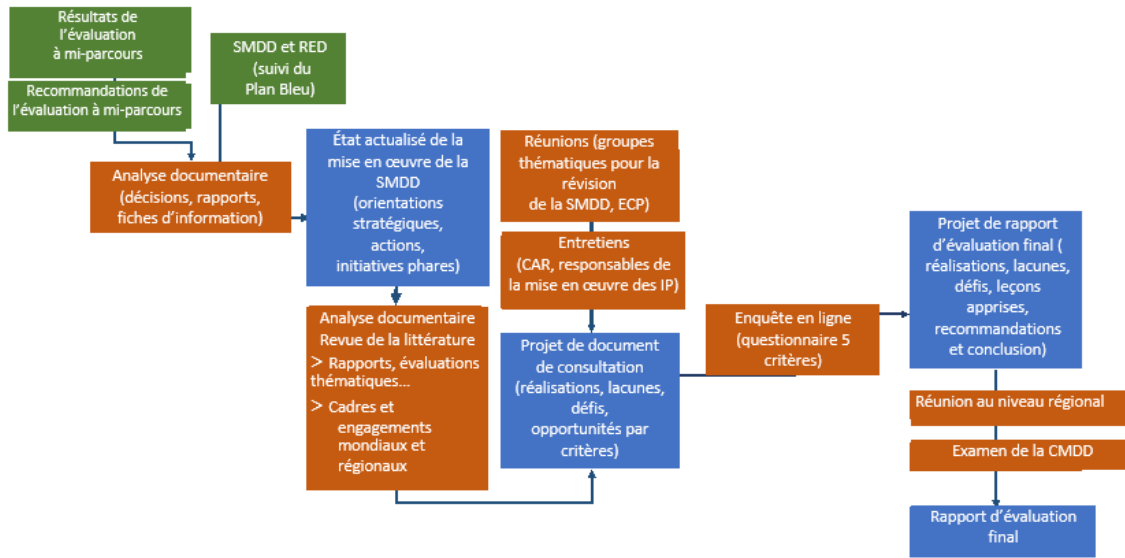
- Composantes du PNUE/PAM/Centres d'activités régionales (CAR)
- Membres et observateurs de la CMDD
- Partenaires du PAM
- Autres parties prenantes, en dehors du cercle du PNUE/PAM
 - WestMed Initiative
 - Stratégie macrorégionale EUSAIR
 - Programme INTERREG EURO MED
 - Programme INTERREG NEXT (SOUTH) MED

Annexe II, Approche et questionnaire de la consultation des parties prenantes

Objectif de la consultation des parties prenantes

Dans le cadre de l'évaluation finale de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, ce **processus de consultation** inclusif vise à recueillir les commentaires, les opinions et les propositions des parties prenantes concernées par la mise en œuvre de la **Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) 2016-2025**.

Tableau 10 : Méthodologie de l'évaluation finale de la Stratégie méditerranéenne pour le développement



L'objectif global de l'évaluation finale vise à fournir des recommandations « (...) qui conduiraient à une mise à jour ambitieuse de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable en pleine adéquation avec les ordres du jour mondiaux pertinents et soutiendraient efficacement les pays méditerranéens pour réaliser les ODD ».

La méthodologie de l'évaluation finale est basée sur les pratiques d'évaluation bien connues des Nations Unies et de l'OCDE. Les cinq critères d'évaluation sont les suivants : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et l'impact sont sélectionnés pour permettre de développer et d'affiner les questions d'évaluation auxquelles il faut répondre à la lumière de l'objectif global de l'évaluation finale. L'ensemble des questions relatives à chacun des cinq critères a été finalisé avec le soutien de l'unité de coordination du PNUE/PAM, au regard de l'objectif global de l'évaluation finale et des attentes des parties prenantes.

Approche et processus de consultation des parties prenantes

L'évaluation finale de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable est un processus ouvert et participatif et le résultat d'un effort collectif. Elle comprend deux parties :

1. **Entretiens** : l'objectif des consultations des CAR et des responsables de la mise en œuvre des IP est de valider les conclusions tirées de l'analyse documentaire et les résultats de l'évaluation qualitative du tableau de bord, élaborés sur les cinq critères d'évaluation, y compris les enseignements tirés et les lacunes thématiques. L'unité de coordination du PNUE/PAM, le Plan Bleu/CAR, le SCP/CAR-MedWaves, le CAR/PAP et le CAR/ASP fournissent des informations au consultant dans le cadre de ses activités d'évaluation et de consultation. Des entretiens seront menés pour recueillir les points de vue des CAR et des responsables de la mise en œuvre de l'initiative phare.

2. **Enquête en ligne** : un document de consultation est élaboré pour constituer le contexte de la consultation de l'enquête en ligne. Le questionnaire sera complété après l'examen documentaire et finalisé avec le soutien de l'unité du Secrétariat du PNUE/PAM et du Plan Bleu.

Le calendrier indicatif de la consultation des parties prenantes est le suivant :

- **25/06/2024** : finalisation des questions d'évaluation finale de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable après examen par l'unité du Secrétariat du PNUE/PAM et le Plan Bleu/CAR
- **Juillet – octobre 2024** : entretiens avec les CAR et les responsables de la mise en œuvre des initiatives phares
- **Début septembre 2024** : réunion du CPE
- **Septembre – octobre 2024** : parties prenantes régionales

Aperçu de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable 2015-2026

La Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) suit une structure basée sur six objectifs, intégrant les aspects environnementaux dans la dimension socio-économique, favorisant ainsi une approche intégrée. Un ensemble d'orientations stratégiques est formulé pour chacun des six objectifs. Les orientations stratégiques sont complétées par des actions nationales et régionales ainsi que par des initiatives phares. Cinq des six orientations stratégiques ont des cibles définies qui sont liées à celles des ODD. L'objectif n° 4 lié aux changements climatiques n'a pas de cible. Chaque action est accompagnée d'un ou plusieurs indicateurs.

La Stratégie méditerranéenne pour le développement durable contribue à l'ordre du jour régional en matière de durabilité et influence les pratiques sur le terrain ; elle est reconnue par les parties prenantes du PNUE/PAM comme un moteur pour atteindre le Programme 2030 en Méditerranée. La Commission méditerranéenne pour le développement durable a un rôle essentiel en tant que plateforme multipartite pour discuter, suivre et avancer sur la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable et pour accélérer le partage des connaissances et la diffusion des bonnes pratiques parmi les Parties contractantes et les Partenaires du PNUE/PAM.

Tableau 11 : Structure de la Stratégie méditerranéenne pour le développement et liens avec les ODD

Objectives and linked SDGs	Strategic Directions	Targets		Actions		Flagship Initiatives	Indicators	
		MSSD	SDG	National	Regional		MSSD	MSSD Dashboard
1. Ensuring sustainable development in marine and coastal areas - SDG 14	SD1.1: Barcelona Convention' Implementation/Compliance	1	SDG 14.5	7	2	1 (MedFund)	10	no.6 & 7
	SD1.2: Regulatory mechanisms/Maritime spatial planning, prevent /Control open ocean resource exploitation	1	SDG14.4	5	2		8	no.8
2. Promoting resource management, food production and food security through sustainable forms of rural development SDG 2 - SDG 15 - SDG 6			SDG 15.5					no. 11 & no.10
	SD2.1: Sustainable use, management and conservation of Natural Resources & Ecosystems	1	SDG 6.1.1 SDG 6.2.1	8	1			no.12, 13, 14 and 15
	SD2.2: Conservation, use of indigenous or traditional plant varieties and domestic animal breeds			3	1		4	
	SD2.3: Networks of ecological protected areas			3	1 (IUCN Green List)		5	no.9
	SD2.4: Inclusive, sustainable rural development			3	1		4	
	SD2.5: Access of local producers to market			3	0			no.16
3. Planning and managing sustainable Mediterranean Cities - SDG 11 - SDG 7			SDG 11.3 SDG 12.5					
	SD3.1: Holistic and spatial planning processes and other related instruments			4	4 (Istanbul Awards)		11	
	SD3.2: Inclusive urbanization and strengthen capacities	1		3	1 (ToolBox)		8	no.18
	SD3.3: Protection, rehabilitation of historic urban areas			4	1		5	no.19
	SD3.4: Sustainable waste management / circular economy	1		3	1 (Regional Assessment to achieve waste)		5	no. 20
	SD3.5: Urban spatial patterns			3	1		5	
	SD3.6: Green buildings			1	1		2	
4. Addressing climate change as a priority issue for the Mediterranean SDG 13	SD4.1: Scientific knowledge/awareness/technical capacities			4	4 (MedECC)		13	no.21 - no.26
	SD4.2: Climate smart and climate resilient responses			1	4		5	
	SD4.3: Leverage existing and emerging climate finance mechanisms			2	1		3	
	SD4.4: Institutional, policy, legal reforms for effective mainstreaming of climate change responses			6	2		10	no.22
5. Transition towards a green and blue economy - SDG 8 - SDG 9 - SDG 12	SD5.1: Green and decent jobs for all			3	1		4	
	SD5.2: Definition and measurement of development, progress and well-being			1	1		2	
	SD5.3: Sustainable consumption and production patterns			2	1		3	no.23
	SD5.4: Environmentally-friendly and social innovation			3	1 (WeMed Green Business Award)		6	
	SD5.5: Sustainability principles and criteria into decision-making and public and private investment			2	2		4	
	SD5.6: Greener and more inclusive market	1		2	2 (The integration of sustainability principles into public procurement)		5	
6. Improving governance in support of sustainable development - SDG 16/ - SDG 17	SD6.1: Regional, sub-regional and cross border dialogue and cooperation			1	2		3	
	SD6.2: Engagement of civil society, scientists, local communities and other stkh.	1		2	0 (Aarhus Convention)		3	no.27
	SD6.3: Implementation/Compliance with environmental obligations and agreements			4	0 (Capacity building programmes on the implementation and compliance with environmental obligations and		4	
	SD6.4: Education and research for SD			4	2		5	no. 24 & 28
	SD6.5: Regional capabilities for information management			2	2 (Dashboard)		4	
								5 (General indicators, no.1 to 5) + 2 indicators not directly related to an Objective or a SD (no.17 and 25)
Total	29	7		93	43	11	146	28

Vue d'ensemble de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable

Objectifs

L'état d'avancement de la mise en œuvre des objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable est stable, si on le compare à l'évaluation à mi-parcours de 2019, avec une tendance positive pour l'objectif 4 sur la prise en compte prioritaire des changements climatiques.

- ✓ Aucun des six objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable n'est pleinement atteint, malgré de nombreuses réalisations
- ✓ Les pays méditerranéens dans leur ensemble sont à la traîne dans la réalisation des ODD
- ✓ Il y a des tendances positives sur plusieurs ODD dans l'ensemble de la région sur lesquelles on peut s'appuyer pour soutenir la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne révisée pour le développement durable
- ✓ La région comprend de mieux en mieux les liens entre la stabilité et le développement durable, mais aussi l'intégration des ODD dans la planification du développement et les processus de réforme sectorielle

Actions régionales

Un grand nombre de projets, d'initiatives et de programmes innovants (SwitchMed, programmes de recherche Horizon, WES, PRIMA, WestMed, ClimaMed, etc.) contribuent à la mise en œuvre des actions régionales. Paradoxalement, lorsque des projets sont avancés pour réaliser des actions régionales, le taux d'avancement de l'objectif correspondant ne dépasse pas 50 %. Cette situation résulte notamment des éléments suivants :

- ✓ Les projets ne couvrent pas toujours tous les pays méditerranéens
- ✓ Les résultats doivent encore être étendus à d'autres régions et pays méditerranéens pour conduire à un changement transformateur

Initiatives phares

La mise en œuvre des initiatives phares est satisfaisant :

- ✓ 6 des 11 initiatives phares sont pleinement réalisées
- ✓ 1 est à 75 %
- ✓ 2 sont à 50 %

Certains éléments clés de la réussite des initiatives phares peuvent déjà être mis en évidence :

- ✓ Identification claire de l'organisme chargé de la mise en œuvre
- ✓ Bonne visibilité et engagement des parties prenantes aux niveaux national et local
- ✓ Conception en partenariat étroit avec les parties prenantes, les pays, les donateurs, etc.
- ✓ Défi restant à relever : lien direct avec les actions ou cibles régionales de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable

Cibles

Aucune des 7 cibles de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable n'est atteinte. En effet, les pays méditerranéens dans leur ensemble sont à la traîne dans la réalisation des 17 ODD. Les pays méditerranéens ne sont pas sur la bonne voie pour atteindre les objectifs convenus, y compris les ODD et l'objectif écologique pour le Bon état écologique de la mer et du littoral méditerranéens. La majorité des tendances observées montrent des évolutions qui progressent vers les cibles fixées, mais à un rythme insuffisant ou de manière inégale selon les pays, ou qui s'éloignent des cibles. Des défis particuliers subsistent dans la réalisation de l'ODD-14 « La vie sous l'eau » et de l'ODD-15 « La vie sur terre », qui présentent un intérêt particulier pour l'objectif 1 et l'objectif 2 de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable.

- ✓ Une cible sur 7 est atteinte à 50 % :
 - Cible 1.1 : D'ici à 2020, conserver au moins 10 % des zones côtières et marines, conformément au droit national et international et sur la base des meilleures informations scientifiques disponibles, ODD 14.5 : l'aire spécialement protégée

reste inférieure à 10 %, elle couvre 9 % de la Méditerranée grâce à une grande variété de conceptions de la conservation

- ✓ Une cible sur 7 est atteinte à hauteur de 25 % :
 - ODD 11.6 : D'ici à 2030, réduire sensiblement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation – Progrès lents, dans la région méditerranéenne, la production et la gestion des déchets varient considérablement. En 2019, la fourchette des valeurs se situe entre 1,1 et 1,9 kg/habitant/jour
- ✓ 5 cibles sur 7 ne sont pas atteintes, à 0 % :
 - ODD 14.4.1 : D'ici à 2020, réglementer efficacement les prélèvements et mettre fin à la surpêche, à la pêche illégale et à la pêche non déclarée et non réglementée
 - ODD 15.5.1 Prendre d'urgence des mesures importantes pour réduire la dégradation et la fragmentation des habitats naturels, enrayer l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction, et prendre d'autres mesures si nécessaire : le nombre total d'espèces animales figurant sur la liste rouge de l'UICN a augmenté dans tous les pays méditerranéens entre 2018 et 2021
 - ODD 11.3 : D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation inclusive et durable et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays – Pas de données
 - Cible 5.1 : D'ici à 2025, la majorité des pays méditerranéens s'engagent en faveur de marchés publics écologiques ou durables – Peu de progrès grâce au projet MedProgram dans trois pays
 - Cible 6.1 : D'ici à 2025, les deux tiers des pays méditerranéens ont adhéré à la Convention d'Aarhus – Malgré une prise de conscience croissante de la question, aucun pays méditerranéen non membre de l'UE n'a encore adhéré à la Convention.

Mesures nationales

La Stratégie méditerranéenne pour le développement durable a défini un grand nombre d'actions nationales avec des indicateurs correspondants. Cependant, aucun mécanisme de collecte de données n'a été officiellement mis en place pour suivre la mise en œuvre de ces actions. Les rapports des pays parties à la Convention de Barcelone ne font pas référence à la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable.

L'évaluation finale ne prend en compte que le niveau régional de la mise en œuvre de la stratégie.

Questions et structure du questionnaire

Le questionnaire sera divisé en cinq parties couvrant les cinq critères de l'évaluation finale. **Les questions sont ouvertes et aucune n'est obligatoire**, de sorte que les répondants peuvent choisir les parties auxquelles ils souhaitent répondre ou développer leurs réflexions en fonction de leurs connaissances et de leur expérience. Des informations personnelles de base (pays, sexe, secteur d'origine, responsabilité) seront collectées de manière anonyme afin de contrôler la diversité et la représentativité des participants au processus de consultation.

Les cinq parties, provisoirement de même longueur et de même durée, comprennent une brève synthèse de la première conclusion tirée de l'analyse de l'examen documentaire.

Pertinence - leadership politique

À ce jour, la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable manque de visibilité et la littérature sur la politique des Parties contractantes n'y fait pas référence en tant que cadre stratégique pour planifier la mise en œuvre des engagements mondiaux et régionaux. La politique environnementale reste isolée de la politique économique et sociale au niveau national, régional et international, principalement dans les pays méditerranéens non membres de l'UE. Le lien entre la protection de l'environnement et les principaux objectifs sociaux et économiques – s'attaquer au

chômage élevé, réduire la pauvreté et les inégalités régionales et sociales et gérer l'urbanisation rapide – n'est pas encore efficacement mis en œuvre dans tous les pays et à tous les niveaux de gouvernance.

Question

De votre point de vue :

- **Qu'est-ce qui a particulièrement manqué à la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable pour avoir une meilleure visibilité et une plus grande influence politique au niveau national ?**
- **Comment pourrions-nous relever ces deux défis (visibilité et soutien politique) pour améliorer la pertinence de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable ?**

Cohérence/gouvernance et mécanisme de coordination

Les six objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable couvrent tous les engagements et abordent les questions prioritaires identifiées par tous les cadres et engagements mondiaux et régionaux adoptés depuis 2015. La Stratégie méditerranéenne pour le développement durable répond aux priorités de développement durable identifiées par les acteurs méditerranéens, sur la base des meilleures données scientifiques disponibles grâce aux rapports pertinents élaborés par les instances du système PNUE/PAM (Plan Bleu, Plan Bleu/MedECC, CAR/ASP, REMPEC, CAR/PAP, MedWaves, INFO/PAC).

Pour autant, et face à la multiplicité des objectifs, des orientations stratégiques, des actions régionales et nationales, qui rend leur mise en œuvre difficile, la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable doit appliquer une approche plus intégrée, prioriser ses objectifs et rechercher des leviers pour optimiser son action et répondre aux attentes des parties prenantes.

Questions

- **Comment faire en sorte que la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable soit le cadre de référence stratégique pour la mise en œuvre des ODD et des autres cadres et engagements mondiaux et régionaux ?**
- **Quelles synergies peuvent être concrètement développées avec les cadres et initiatives de coopération régionale et sous-régionale ?**

Efficacité

Les six objectifs de la stratégie couvrent l'ensemble des priorités émergentes dans la région (économie bleue et verte, gestion maritime intégrée, aires marines protégées, etc.). Toutefois, la structure actuelle ne donne pas suffisamment de visibilité à ces questions et n'adopte pas les mesures nécessaires pour parvenir à leur mise en œuvre par le biais d'actions synergiques. Plutôt que de combler une lacune, il s'agit de synthétiser certaines orientations stratégiques et de donner à la stratégie plus de cohérence dans les actions prévues.

Questions

- **Quelles sont les réalisations, les meilleures pratiques et les succès (objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable/orientations stratégiques/actions/actions concrètes pour atteindre les ODD, en particulier, l'ODD-14, l'ODD-11, l'ODD-13, l'ODD-7, l'ODD-15, l'ODD-12, l'ODD-16, l'ODD-17/résultats et réalisations de l'initiative phare) ?**
- **Quelles sont les priorités émergentes au niveau régional et national, à la lumière des engagements et des cadres mondiaux ?**
- **Quelles sont les lacunes thématiques potentielles de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable ?**
- **Comment les initiatives réussies peuvent-elles être promues et étendues grâce à un financement approprié ?**

Efficience/financement

L'évaluation à mi-parcours a déjà conclu que la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable est sous-financée par rapport à son ambition. Malgré des efforts substantiels, les

mécanismes de mise en œuvre, de financement et de suivi de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable doivent être renforcés.

Les mécanismes de financement de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable ne sont pas suffisamment développés pour permettre une mise en œuvre rapide et efficace de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable. Aucun suivi du financement de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable n'a été entrepris (pas de rapport thématique ni d'indicateurs spécifiques). Cela reste un obstacle majeur pour avancer vers la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, étant donné que des schémas de financement adéquats ont été identifiés comme un moteur essentiel pour atteindre les ODD.

Questions :

- **Comment renforcer les capacités des correspondants nationaux à mettre en valeur la priorité côtière et marine dans la documentation sur la politique nationale de développement durable ?**
- **Quels types de schémas d'investissement et de financement sont nécessaires pour une mise en œuvre efficace de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable ?**
- **Comment améliorer le rôle des partenaires de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable dans la mobilisation des capacités pour son financement et sa mise en œuvre ?**
- **Quel soutien national apporter aux pays parties non membres de l'UE pour garantir la référence de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable dans les processus de négociation de la diplomatie verte de l'UE ?**

Impact

Le tableau de bord de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable est aujourd'hui complet, les 28 indicateurs sont renseignés et le Plan Bleu a publié une évaluation quantitative pour la période de mise en œuvre de la SMDD 2016-2025. Néanmoins, le nombre d'indicateurs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable n'est pas bien réparti entre les différents objectifs : d'un seul indicateur pour l'objectif 5 (Économie bleue et verte) jusqu'à neuf indicateurs pour l'objectif 2 (Zones rurales et ressources naturelles). Cette répartition ne tient pas non plus compte de l'importance relative des objectifs. L'évaluation qualitative et quantitative de l'objectif 2, avec un nombre d'indicateurs de 9, est celui qui est le moins atteint, comparé à l'objectif 5 (1 indicateur) qui compte un certain nombre de réalisations, en particulier grâce au programme SwitchMed.

En outre, ces indicateurs ne sont pas non plus directement liés au suivi des actions, cibles ou initiatives phares de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable. Ainsi, le rapport 2024 du Plan Bleu fournit une image opportune et exhaustive de **l'état du développement durable dans la région méditerranéenne**. Cependant, il ne donne pas une image exacte de **l'état de la mise en œuvre de la Stratégie elle-même** car le tableau de bord de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable ne couvre pas de manière adéquate le niveau de mise en œuvre des orientations stratégiques, des actions, des activités phares et des cibles.

Questions :

- **Est-il nécessaire de faire une distinction entre la fonction du tableau méditerranéenne pour le suivi de l'état du développement durable dans la région méditerranéenne (indicateurs d'impact) et la fonction de suivi de la mise en œuvre de la stratégie ?**
- **Quels sont les besoins prioritaires des Parties contractantes, en termes de suivi et évaluation de la mise en œuvre des ODD ?**
- **Comment renforcer l'interface science/politique ?**

